

« ÊTRE » ET « AVOIR » À TRAVERS LES LANGUES : TYPOLOGIE ET THÉORISATION¹

Alain LEMARÉCHAL

Traiter « être » et « avoir » est – un peu, comme traiter de la relativation et du « pronom relatif », et pour les mêmes raisons – un morceau de choix pour le typologue ou pour tout linguiste intéressé par la diversité des systèmes linguistiques. Comme pour le pronom relatif, en effet, l'existence de verbes tels qu' « être » et « avoir », ou d'éléments assurant plus ou moins les mêmes fonctions, est plutôt, du point de vue typologique, une bizarrerie, alors que rien ne nous paraît plus naturel, influencés que nous sommes par nos propres langues maternelles et par les langues que nous connaissons le mieux. De très nombreuses langues, sinon des familles entières, s'en passent totalement ; et, parmi les langues à verbe « être », un grand nombre se passe tout à fait de verbe « avoir », et cela de manière plus proche de nous, puisqu'on peut très bien soutenir que lat. *habere*, dont fr. *avoir* est la continuation directe, n'est pas un véritable verbe « avoir » et que des branches entières de la famille indo-européenne s'en passent totalement.

Cette étude sera en outre l'occasion de vérifier deux points. L'un relève de l'épistémologie de la typologie et de toute linguistique de la diversité des langues : plus on étend le corpus des langues que l'on exploite, plus on augmente la diversité des systèmes pris en compte, et plus on est contraint à l'abstraction. Dans le cas présent, la confrontation entre des langues à verbe « être » (ou à copule non verbale) et des langues sans copule contraint à envisager la prédication autrement et à en fournir une théorisation relevant d'un niveau d'abstraction supérieure². Le second point est un point de méthode : quand, pour un phénomène donné, on est confronté à des langues ou des structures présentant un marqueur, ou tout autre élément, particulier, et des langues ou des structures qui ne présentent pas cet élément, à savoir, en l'occurrence, des langues ou des structures à verbe « être » (ou à copule) et des langues ou des structures sans verbe « être », on doit partir des langues ou « structures sans » pour expliquer les langues ou « structures avec », c'est-à-dire expliquer d'abord ce qui fait que la « structure sans » fonctionne en l'absence même de l'élément considéré, et, ensuite seulement, ce qu'ajoute cet élément là où il est présent, et non pas suivre le chemin inverse qui tend à expliquer les « structures sans » à partir des « structures avec ».

Nous traiterons les deux sujets l'un à la suite de l'autre, en commençant par « être » et ses équivalents, pour la raison que nous venons de dire, à savoir que de nombreuses langues à verbe « être » n'ont pas de verbe « avoir ». Pour chacun de ces deux thèmes,

-
1. Un grand merci à C. Secretan, Cl. Le Feuvre et A. Henri pour leur relecture attentive.
 2. On verra que le fait de poser un opérateur de prédication (COP ou BE) invisible, prétendument « abstrait », ne constitue pas une telle abstraction, et n'est, en fait, que la projection sur les langues qui n'ont pas de verbe « être », ni de copule véritable, de ce qu'on constate dans celles qui ont un tel élément copulatif. D'où notre second point, qui est un point de méthode.

nous soutiendrons une thèse et nous proposerons un parcours à travers un certain nombre de langues et un certain nombre de phénomènes.

1. « ÊTRE » : COPULE ET OMNIPRÉDICATIVITÉ

Pour ce qui est d'« être » et, d'une manière plus générale, de la copule ou des éléments copulatifs, la thèse que nous soutiendrons est que « la copule ne sert à rien » ou, plus exactement, qu'elle ne sert pas à ce qu'on croit, ou à ce à quoi on prétend qu'elle sert, à savoir à assurer la prédication, être un « foncteur de prédication », un « opérateur d'identification », un « actualisateur », etc., tous termes ou notions pour le moins problématiques, comme nous le verrons. Nous avons déjà soutenu cette thèse dans deux textes³, l'un intitulé « Mais à quoi peut donc bien servir la copule ? » (Lemaréchal 2001: 235-242), l'autre « Typologies et théories de la prédication » (Lemaréchal 2004: 13-28) dans le tome XIV des *MSL* entièrement consacré aux *Constituants prédicatifs et la diversité des langues* (J. François et I. Behr, éd., 2004) qui contient un certain nombre d'études sous la plume de divers auteurs auxquelles nous aurons l'occasion de renvoyer. Nous étendons la même thèse à « être » auxiliaire : nous soutiendrons, de la même façon, qu'« être » auxiliaire ne sert à rien, en tous cas à rien qui relève de la prédication.

1. 1. Types de copules et origines

Les copules ne sont pas nécessairement constituées par des verbes (souvent défectifs ou hétéroclitiques), mais peuvent être des particules invariables ou ne présentant aucun des traits des formes verbales finies propres à la langue considérée (ce qui ne préjuge pas de leur origine en diachronie) :

- kinyarwanda :

- (1) *u-mu-huungu ni/si mu-nini* « Le garçon est / n'est pas grand. »

3. Dont nous reprendrons quelques passages ici. En fait, nous avons traité, dès notre premier article (Lemaréchal 1982), du caractère prédicatif des noms, ainsi que de l'existence de langues où noms, adjectifs, mais aussi adverbes et syntagmes adpositionnels, sont des prédicats syntaxiques au même titre que les verbes, et nous sommes revenu sans cesse sur le sujet, en particulier dans notre premier livre sur *Les Parties du discours* (Lemaréchal 1989). Dans l'article de 1982, les termes d'« omniprédicatif », « omniprédicativité », empruntés à M. Launey (chez qui il ne nous semble pas, sauf erreur de notre part, qu'ils soient utilisés avant 1984), ne figurent pas; nous les mentionnons pour la première fois dans Lemaréchal (1989: 55), en note, et non sans des réserves qui nous semblent toujours aussi valables. Le terme de « multiprédicativité » (Henri 2010) serait, en tout état de cause, préférable, dans la mesure où il peut exister, dans les langues en question, une ou plusieurs parties du discours qui ne sont pas prédicatives, sans que cela diminue pour autant la spécificité de ces langues, spécificité qui consiste avant tout en ce que le verbe n'est pas la seule partie du discours qui puisse exercer la fonction de prédicat syntaxique, mais que les noms communs, les adjectifs (ou leurs équivalents), etc., le peuvent ; en nahuatl, seuls les déictiques proximal et distal *on* et *in* sont exclus de la prédicativité, *in* étant, ce n'est certainement pas un hasard, également l'article qui permet de transformer (transférer, dans la terminologie de Tesnière qui nous paraît ici particulièrement pertinente) les prédicatifs en désignations et de construire des termes au moyen d'éléments qui sont d'abord des prédicats. Nous continuerons toutefois à employer « omniprédicatif » et « omniprédicativité », en contexte polémique, lorsqu'il s'agira de souligner que les verbes, dans une langue donnée, n'ont pas l'exclusivité de la fonction de prédicat syntaxique, mais la partagent, entre autres, avec les noms communs.

- (2) *(aba, n' aa- ba- gabo* « Ce sont des hommes. »
 Dém+Cl2 Cop PfCl2 homme (Identif^o/Identité)

On notera l'existence d'une copule négative, qui, comme dans un certain nombre de langues, n'est autre que la négation (ou, dans le cas présent, une de ses formes).

Dans une langue bantoue assez proche du kinyarwanda, le luganda, la copule est même constituée par un ton particulier⁴, bien identifié comme tel chez Ashton et *al.* (1954), alors même que le système tonal de la langue est encore loin d'être dégagé dans cet ouvrage.

La copule peut être issue d'un anaphorique (de reprise dans une ancienne construction à thématization par « détachement à gauche » du type, *Paul, il (est) médecin*); mais il importe de ne pas confondre diachronie et synchronie, et de ne pas confondre, en l'occurrence, morphème avec accord en genre et/ou nombre donc encore pronominal, et particule issue d'un tel morphème : la perte de l'accord pourra constituer un indice du passage au statut de copule⁵. Creissels cite, par exemple :

- polonais (Creissels 2006: I 349) :

- (3) *Marek to mój brat*
 NP Cop Poss1sgMasc frère
 « Marek est mon frère. »

avec *to* sans accord.

Quant aux copules d'origine verbale, elles peuvent être issues de verbes divers, ce qu'illustrent bien les langues indo-européennes :

- (4) « être » **h₁es-* peut-être apparenté à **h₁e-h₁es-* « être assis » (?)⁶; **steh₂-* « être debout »; **b^huH-* « être, exister, croître, grandir »; **uer-t-* « tourner »; **ues-* « séjourner »; **k^wel-* « tourner » > « se trouver »

Les copules issues de verbes posturaux connaîtraient, selon Heine (1997: 72), une dérive de grammaticalisation de la forme :

- (5) Postural verb > Locative verb⁷ > Existential verb >
 Copula with a temporary sense > General copula

-
4. De même que le morphème de relativation (ainsi que certaines marques de TAM) peut avoir dans ces langues pour seul signifiant un ton.
5. De là à voir dans cette perte de l'accord un indice de grammaticalisation, il y a là un pas à ne pas franchir : en quoi une copule est-elle plus « grammaticale » ou « grammaticalisée » qu'un anaphorique de rappel ? La fonction a simplement changé, et l'accord (en genre/classe et nombre) est plus probable, dans l'échelle d'extension de l'accord, pour un anaphorique interne à un syntagme que pour une copule, sans compter la tendance à voir apparaître un « ça » en position de « pronom de rappel », après « détachement à gauche ».
6. Si la valeur ancienne de **h₁es-* est bien un « être assis », valeur qui n'aurait été conservée que dans la forme à redoublement **h₁e-h₁s-* (cf. Rix et *al.*, LIV 232).
7. On pourrait ajouter certaines étapes intermédiaires, qui constituent des tournants importants : l'une qui fait passer de verbes posturaux (« s'asseoir / être assis ») à des verbes posturaux de position dans l'espace (« être assis quelque part »), une autre qui fait passer tel verbe locatif hyponymique à une valeur de verbe locatif hyperonymique, et finalement à copule locative dans un système à copules multiples.

Creissels signale un «être» issu d'un «vois!», c'est-à-dire une forme injonctive fonctionnant comme particule de discours :

- arabe algérien (Creissels 2006: I 349):

- (6) *rā -h f es- sūq*
 être 3sgMasc dans Art marché+Sg
 «Il est au marché.» (étymologiquement: «vois-le au marché»)

En revanche, le lecteur devra être prudent quand on parlera de copule affixale, dans la mesure où on peut se demander s'il ne s'agit pas plutôt de dérivation verbalisante; ainsi, Creissels cite:

- blackfoot (copule suffixale/dérivation verbalisante ?)⁸ :

- (7) *kit- áaks- inaa -yi*
 2sgSuj Fut chef MPrédicativon
 «Tu seras chef.»

- vs. *kit- áaks- ipii*
 2sgSuj Fut entrer
 «Tu entreras.»

-yi est-il bien une «copule» ?

Par ailleurs, on le verra plus loin, le fait de considérer comme des éléments copulatifs des marques personnelles sujets, parfois effectivement appelées «marques (ou affixes, ou clitiques) personnelles prédicats», prête à confusion et trahit en général une «multiprédicativité» non reconnue.

1. 2. La copule n'est pas une marque de prédication

Si l'on tente d'expliquer l'existence de copules en terme de prédication, on est confronté d'emblée à deux ordres de problèmes. Le premier est que la prédication fonctionne aussi bien dans les langues sans copule que dans les langues avec, et qu'elle n'a donc nul besoin de copule. Le second est que les différents types de prédicats (ou d'énoncés⁹) que l'on peut distinguer parmi les énoncés copulatifs dans les langues à copule se retrouvent à l'identique dans les langues sans copule: ces oppositions entre types de prédicats sont attachées, non à la copule, mais à la nature des syntagmes prédicats qu'elle introduit, et correspondent à des oppositions entre syntagme substantival¹⁰ ou

8. Creissels (2006: I 357).

9. Hagège (1982: 46).

10. Dès Lemaréchal (1982), nous avons proposé d'appeler «substantifs» (et «syntagmes substantivaux») les constituants désignant des «substances», pouvant fonctionner comme actants ou termes, typiquement les syntagmes à article dans les langues à article, par opposition aux constituants n'exprimant qu'une caractéristique ou une relation. Ce choix avait pour but d'éviter le terme de «syntagme nominal», concept mal formé dans la mesure où il existe de tels syntagmes qui ne contiennent pas de nom. Nom commun et substantif ne sont pas de même niveau aussi bien du point de vue sémantico-logique que du point de vue syntaxique: les premiers sont, dans une représentation logicisante, du côté des $f(x)$ et les seconds du côté des x . Il y a là un choix qui va plus loin que nous ne le pensions à cette époque et qui implique une position quinienne (opposée à celle de Strawson) selon laquelle il n'y a «que des prédicats à perte de vue» (cf. Lemaréchal 1994).

nom propre et nom commun, entre nom commun et adjectif (ou équivalent), etc.; la copule n'y joue aucun rôle. Nous empruntons nos exemples à Creissels (2006):

- avar¹¹:

(8) *do* -w *aħmad* w- *ugo*
 Dém SgMasc NP SgMasc Cop
 «Lui c'est Ahmad.»

do -b *ču* b- *ugo*
 Dém SgNeut cheval SgNt Cop
 «Ça c'est un cheval.»

ču *bertsina* -b b- *ugo*
 cheval beau SgNt SgNt Cop
 «Le cheval est beau.»

musa *ħuri* -w w- *ugo*
 NP au champ SgMasc SgMasc Cop
 «Musa est au champ.»

- arabe classique¹²:

(9) *ʔana* *ħumaru*
 1sg Omar
 «Je suis Omar.»

ʔana *raħul-u* -n
 1sg homme+Sg Indéf
 «Je suis un homme.»

al- *bajt-u* *nadīf-u* -n
 Art maison propre+SgMasc Indéf
 «La maison est propre.»

al- *miftāh-u* *fī-* *l-* *qufl* -i
 Art clef dans Art serrure+Sg Gén
 «La clef est dans la serrure.»

Le premier énoncé des deux séries exprime une prédication d'identité parce que le prédicat est constitué d'un syntagme référentiel identifiant un objet, ce que nous avons appelé depuis Lemaréchal (1982) un «syntagme substantival», dont on affirme l'identité avec le sujet qui désigne le même objet (ici un personnel indépendant commutant plus ou moins avec un syntagme substantival). Le second énoncé contient, dans les deux séries, un prédicat d'inclusion, parce que le prédicat est un nom commun: un nom commun renvoie à une classe ouverte d'objets, et prédiquer d'un sujet un nom commun revient à inclure l'objet qu'il désigne dans cette classe d'objets (entre autres, sur des critères de prototypicalité¹³). Le troisième énoncé de chacune des deux séries contient un prédicat de propriété, parce que l'élément lexical prédicat exprime une telle

11. Creissels (2006: I 349-350).

12. Creissels (2006: I 345 sq.).

13. Cf. Kleiber (1990).

propriété. De même, pour le quatrième énoncé, c'est la présence d'un syntagme adpositionnel (ou casuel, ou d'un adverbe) qui induit l'interprétation de repérage ou autre. Ce sont donc les différences entre parties du discours ou entre catégories de syntagmes qui déterminent des types de prédicats différents ; la copule n'y est pour rien.

La copule n'est pour rien ni dans la prédication, ni dans les différences entre types de prédicat ; il faut donc se demander ce qu'elle ajoute, à quoi elle sert.

1. 3. Multiprédicativité, prédication, relativation, marquage personnel

Dans une partie des langues multiprédicatives, la fonction prédicat n'est marquée par rien, ou plutôt par aucune marque segmentale, mais seulement par l'ordre des mots et les phénomènes prosodiques qui marquent que l'énoncé forme un tout et est achevé, et qui, éventuellement, indiquent en outre le type d'énoncé. C'est le cas du tagalog¹⁴ :

- | | | | |
|------|------------------|--------------------|-------------------------------------|
| (10) | <i>p-um-atay</i> | <i>ang sundalo</i> | « Le soldat a tué (quelqu'un). » |
| | <i>ma-talino</i> | <i>ang doktor</i> | « Le médecin est intelligent. » |
| | <i>doktor</i> | <i>ang Aleman</i> | « L'allemand est médecin. » |
| | <i>bukas</i> | <i>ang parada</i> | « Le défilé (a/aura lieu) demain. » |

Dans bon nombre de langues, l'identité de comportement à l'égard de la fonction prédicat s'accompagne d'une identité de comportement à l'égard des fonctions épithétiques (adjectifs épithètes, noms en apposition, relatives par QUI) :

- | | | | |
|------|-----------------------|-------------------|------------------------------------|
| (11) | <i>ang sundalo-ng</i> | <i>p-um-atay</i> | « le soldat qui a tué » |
| | <i>ang parada-ng</i> | <i>sa Maynila</i> | « le défilé qui a lieu à Manille » |
| | <i>ang parada-ng</i> | <i>bukas</i> | « le défilé qui a lieu/de demain » |

et d'une identité de comportement à l'égard de la substantivation¹⁵ : si la langue a un article (en tagalog, *ang*, article des noms communs et autres parties du discours prédicatives, par opposition à l'article des noms propres de personne *si*), le même article est employé directement devant un nom commun, un (équivalent d')adjectif, une forme verbale finie ou un adverbe ou un syntagme adverbial de repérage :

- | | | |
|------|-----------------------|--|
| (12) | <i>ang doktor</i> | « un/le médecin » |
| | <i>ang ma-talino</i> | « quelqu'un d'intelligent, l'intelligent » |
| | <i>ang p-um-atay</i> | « celui/un qui a tué » |
| | <i>ang sa Maynila</i> | « ce qui est/a lieu à Manille » |
| | <i>ang bukas</i> | « ce qui a lieu demain » |

comme dans :

- | | | |
|------|----------------------------------|--|
| (13) | <i>sundalo ang p-um-atay</i> | « celui qui a tué est un soldat »
> « c'est un soldat qui... » |
| (14) | <i>ang sundalo ang pumatay</i> | « (it was) the soldier (who) did the killing »
litt. « celui qui a tué est le soldat » |
| (15) | <i>sa bayan ang karnabal</i> | « the carnival (will be) in town » |
| | <i>karnabal ang sa bayan</i> | « a carnival (will be) in the town » |
| | <i>ang karnabal ang sa bayan</i> | « (it is) the carnival (which is) in the town »
litt. « ce qui a lieu en ville est le carnaval » |

14. Lemaréchal (1982).

15. Cf. *supra*, note 10.

Dans d'autres langues¹⁶, l'ensemble des parties du discours prédicatives peuvent « se conjuguer en personne » au moyen de clitiques :

- palau¹⁷ :

(16)		<i>ngálək</i> « enfant »		<i>bo-</i> « aller » * <i>b-m-o</i> > <i>mo</i>		<i>sméchər</i> « malade » < <i>séchər</i> « maladie »
Sg.1.	<i>ak</i>	<i>ngálək</i>		<i>ak</i>	<i>mó</i>	<i>ak sméchər</i>
2.	<i>kə</i>	<i>ngálək</i>		<i>kə</i>	<i>mó</i>	<i>kə sméchər</i>
3.	<i>ng</i>	<i>ngálə k</i>		<i>ng</i>	<i>mó</i>	<i>ng sméchər</i>
Incl.	<i>kədə</i>	<i>ngálək</i>		<i>kədə</i>	<i>mó</i>	<i>kədə sméchər</i>
Pl.1.	<i>aki</i>	<i>ngálək</i>		<i>aki</i>	<i>mó</i>	<i>aki sméchər</i>
2.	<i>kom</i>	<i>ngálək</i>		<i>kom</i>	<i>mó</i>	<i>kom sméchər</i>
3. humain	<i>tə</i>	<i>ngálək</i>		<i>tə</i>	<i>mó</i>	<i>tə sméchər</i>

ou au moyen d'affixes :

- nahuatl¹⁸ :

(17)		<i>miqui</i>	« dormir »		<i>mexica-</i>	« mexicain »
Sg.1.	<i>ni-</i>	<i>miqui</i>	/ni-miki/	<i>ni-</i>	<i>mexica-tl</i>	/ni-meʃiʔka-ʎ/
2.	<i>ti-</i>	<i>miqui</i>	/ti-miki/	<i>ti-</i>	<i>mexica-tl</i>	/ti-meʃiʔka-ʎ/
3.		<i>miqui</i>	/miki/		<i>mexica-tl</i>	/meʃiʔka-ʎ/
Pl.1.	<i>ti-</i>	<i>miqui</i>	/ti-miki-ʔ/	<i>ti-</i>	<i>mexicā</i>	/ti-meʃiʔka-ʔ/
2.	<i>am-</i>	<i>miqui</i>	/am-miki-ʔ/	<i>am-</i>	<i>mexicā</i>	/am-meʃiʔka-ʔ/
3.		<i>miqui</i>	/miki-ʔ/		<i>mexicā</i>	/meʃiʔka-ʔ/

Ce qui définit la multiprédicativité, c'est avant tout que *Paul médecin* pour « Paul est médecin », *Paul blond* pour « Paul est blond », *montre sur table* pour « la montre est sur la table », sans copule, sont des énoncés corrects, alors qu'en français :

- (18) **Paul médecin* pour « Paul est médecin »
**Paul blond* « Paul est blond », etc.¹⁹

L'existence d'énoncés comme :

- (19) *Excellent, ce canard !*²⁰
*À droite de la scène, une table à ouvrage.*²¹
*Et Pierre, son examen ?*²²

16. Comme on le verra, il n'est peut-être pas indifférent que, si ces langues connaissent des marques personnelles liées, il s'agisse de langues agglutinantes, et non de langues flexionnelles.

17. Lemaréchal, d'après Josephs (1975).

18. Launey (1979: I 22, 26, 31).

19. C'est d'ailleurs cette seule différence de comportement (entre langues à *John is a sailor* / **John a sailor*, vs. langues à *John a sailor*) qui est retenue pour la carte 120 du WALS, sans qu'on puisse dire que la portée du phénomène soit identifiée, il est au contraire dilué dans un de ces *continuums* qui font que la typologie ne parvient pas à dépasser le stade du catalogage.

20. Behr, Lefevre (*MSL* 14, p. 199 sq.).

21. Georges Feydeau, cité par Behr, Lefevre (*ibid.*).

22. Behr, Lefevre (*MSL* 14, p. 200).

*La beauté de ce pays !²³
Aujourd'hui, entraînement !*

ne remet pas en question la spécificité de l'« omni- » ou « mutiprédicativité ».

1. 4. Copule et prédication

Les analyses de la copule en termes de prédication ou de verbalisation se heurtent vite à des apories. Si on part des énoncés avec COP pour expliquer les énoncés sans, on est obligé de poser un « foncteur abstrait » de prédication qui serait également présent dans les énoncés verbaux : on retrouve les « réécritures » de *Paul vit* en *Paul est vivant* de la logique classique, qui revient à représenter toute prédication comme une prédication nominale.

R. Martin²⁴, par exemple, pose un « foncteur de relation » $COP(x,a)$ où x représente un prédicat (c'est-à-dire une variable conceptuelle²⁵) et a une variable individuelle. Si on passe à des prédicats à plus d'une place d'argument, non seulement l'artifice de la réécriture de *Paul tue Pierre* en *Paul est tuant Pierre* ne ressort que davantage, mais, surtout, la relation qui serait établie par un tel opérateur ne peut être que celle entre le sujet de l'énoncé et le x du $f(x,y)$: il s'agit alors d'un foncteur de subjectivation, ou de hiérarchie actancielle, ou qui présuppose, en tous cas, une promotion de x en sujet ou en premier actant.

On a considéré la copule, ou le foncteur abstrait qu'on lui substitue pour couvrir les énoncés sans copule, comme un « actualisateur » (outre que la notion nous a toujours paru peu claire, faut-il comprendre un opérateur qui rend l'énoncé viable ? complet ?), sinon comme une marque d'assertion. Les langues sans copule se passent d'un tel foncteur, ou bien c'est la marque intonative d'énoncé déclaratif qui est ce foncteur : les noms prédicatifs y sont assertifs. Ce qui signale la complétude ou la bonne formation d'un énoncé, aussi bien que le marquage du type d'énoncé (assertif, vs interrogatif vs injonctif), en l'absence d'autres marques, ce sont les phénomènes prosodiques tels que la courbe intonative (marque prosodique), qu'il y ait une copule ou non. C'est donc l'intonation qui est ce foncteur d'actualisation, etc.

Inversement, si on part de l'idée que, du point de vue sémantique (sémantico-logique), les noms, adjectifs (ou équivalents), formes verbales finies, mais aussi relateurs (adpositionnels ou casuels) sont par eux-mêmes des prédicats, la situation est beaucoup plus claire. On comprend, entre autres, que le type de prédication soit attaché à la partie du discours exprimant ce prédicat : « boulanger » est un « boulanger » (x), où x est une variable (individuelle) qui vérifie ce prédicat, et *Paul*, dans *Paul est boulanger*, est un individu particulier qui instancie cette variable, de la même façon que *Paul* dans *Paul court* est un individu qui vérifie le prédicat « courir » (x). Les termes sont construits à l'aide de ces prédicats et *un boulanger* est un individu tel qu'il vérifie le prédicat « boulanger » (x) : *un* est un opérateur qui permet de construire un x particulier (par opposition à *le* qui donnerait l'instruction supplémentaire de rechercher un référent déjà construit donné par la situation ou les connaissances partagées, etc.). Les articles donnent au minimum l'instruction de construire un x tel que $f(x,...)$, s'y amalgament ou non selon les langues, des indications de référentialité, définitude,

23. Lemaréchal (*ibid.*, p. 13).

24. Cf. Lemaréchal (2001: 236). Sur l'opérateur BE de Partee, cf. Lemaréchal (1994: 75-78).

25. Blanché (1968: 11).

quantification, etc. ; on peut dire que l'article *ang* du tagalog se borne à la seule instruction de construire un x tel que $f(x, \dots)$.

Ce n'est nullement une question d'« iconicité » de la syntaxe²⁶, mais une question de rapport entre sens et forme, de distribution du signifié quel qu'il soit à travers le signifiant quel qu'il soit et quel que soit le niveau où joue leur association ; la question est donc, avant tout, d'attribuer tel élément de signifié à l'élément qui le porte réellement quelles que soient l'étendue et la complexité de cet élément (un signe), cela dans une perspective saussurienne « étendue », où cette association peut aller jusqu'à une atomisation maximale du signifié comme du signifiant.

1. 5. L'« omniprédicativité » et la prédicativité des noms non reconnues : stratégies d'évitement pour un tabou (le cas du judéo-tat vu par G. Authier)

Curieusement, l'« omniprédicativité » est souvent non reconnue, sinon occultée par les descripteurs et les linguistes. Les stratégies de cette occultation ou, en tout cas, de l'occultation de la prédicativité des noms sont multiples, et il n'est pas toujours aisé de ne pas s'y laisser prendre. On en donnera deux illustrations.

Dans sa description du judéo-tat²⁷, constituant le mémoire inédit de son dossier d'habilitation à diriger des recherches, G. Authier (2010) commence son chapitre XI « Copules et prédicats non verbaux », par ces mots : « Les prédicats non verbaux utilisent une copule, ou le verbe "être". On ne trouve d'énoncés non verbaux que dans des exclamations [...] Les prédicats de type météorologique ont une valence zéro, avec la copule précédée d'un adjectif [...] ou d'un nom. » Il cite à l'appui les exemples : *e=buru xinik=i* « dehors il fait froid », *kulok=i* « il y a du vent » et *säxd-e suzov=i* « il gèle fort » ; le lecteur en déduit que *=i* est une copule enclitique (ou suffixale ?). Le lecteur peut croire que la copule dans cette langue est une particule, même si l'expression « verbe être » employée par l'auteur laisse un doute. Immédiatement après les exemples, l'auteur, sous l'intertitre « La copule de prédication nominale et adjectivale », enchaîne par ces mots : « Le nom et l'adjectif en emploi prédicatif exigent l'adjonction d'un morphème semblable aux marques personnelles des verbes [...] La copule correspond aux désinences verbales du présent [...] : 1 *-(n)üm*, 2 *-(n)i*, 3 *-(n)i*, 1pl *-(n)im*, 2pl *-(n)it*, 3pl *-(n)üt*. » Le lecteur découvre seulement ici que ce qui est en cause n'est pas du tout une copule, mais des suffixes (ou des enclitiques ?) personnels sujets communs aux noms, adjectifs et formes verbales finies employés comme prédicats, c'est-à-dire une situation tout à fait comparable à celle du nahuatl. Autrement dit, la langue est « omniprédicative ». Non seulement adjectifs et noms fonctionnent comme prédicats sans copule, exactement comme les formes verbales finies (à valeur de présent), mais également les syntagmes locatifs. « La copule enclitique sert aussi à localiser avec un complément au locatif », suivi de l'exemple :

26. Ni de « parallélisme logico-grammatical », ni de « corrélation entre syntaxe et sémantisme », ni d'« autonomie (ou non) de la syntaxe relativement à la sémantique » (cf. J. François 2010: 147-165).

27. Variété de persan parlé par des communautés juives dans les environs de Bakou, devenue une langue différente sans intercompréhension avec les autres variétés de persan. Cette langue est menacée de disparition à très brève échéance. On doit être particulièrement reconnaissant à G. Authier d'avoir procuré cette description, et en espérer une rapide publication.

- (20) *gusbendo* -ho e= gele =yut²⁸
 sheep -Pl Loc fold Cop3pl
 « Les moutons sont dans la bergerie. »

En revanche, on découvre ensuite, sous « Identification focalisée », qu'il existe une « copule tonique » *hisd-*, elle-même suivie des mêmes suffixes personnels sujets, c'est-à-dire une véritable copule, issue de persan *hast-*, « avec un attribut focalisé ou contrastif [...] » :

- (21) *grammatik hisdi* *šilm xun -de ve nūvūs -de danūs -dei*
 grammar Cop3 science read Inf and write Inf know Msd
 « La grammaire, c'est la science de savoir lire et écrire. »

[...] *On trouve la copule tonique surtout au sens existentiel.*

La langue est donc une langue « omniprédicative », possédant par ailleurs une véritable copule qui, comme dans beaucoup de langues, sert aux énoncés existentiels et à la focalisation, ainsi qu'une copule négative (« formes négatives de la copule »), « la forme *nisd-*, faite sur la copule intensive » (p. 191). Cette véritable copule est déficiente et est suppléée, pour les formes nominales et aux TAM autres que le présent, par des formes du verbe *bire* « être, devenir » (*ibid.*). En cela, la langue relève d'un type très largement répandu (que la langue soit « omniprédicative » ou non), où les énoncés à TAM « Ø » entrent en relation de supplétisme avec les énoncés à TAM marqués (non « Ø ») qui requièrent alors des formes plus typiquement (dans le cadre de la langue considérée) verbales.

On voit que, dans le cas de la présentation du judéo-tat par G. Authier, l'« omniprédicativité », en fin de compte, n'est pas reconnue en raison du statut double conféré aux marques personnelles sujets, considérées comme copules quand elles sont liées aux parties du discours prédicatives non verbales et comme des « désinences verbales du présent » quand elles sont liées à des formes verbales finies.

1. 6. L'« omniprédicativité » et la prédicativité des noms non reconnues : stratégies d'évitement pour un tabou (le cas du tahitien vu par G. Lazard et L. Peltzer)

Notre deuxième exemple de stratégies tendant à occulter l'« omniprédicativité » des langues se situe au niveau même des définitions des parties du discours et des catégories de constituants : cette stratégie a plus d'envergure, mais a pour effet que se trouve éliminée d'avance toute possibilité de reconnaître la prédicativité des noms.

Les formes et constituants verbaux et les formes et constituants nominaux du tahitien sont définis (présentés sous une forme fallacieusement axiomatique) de la manière suivante par Lazard et Peltzer dans leur *Structure de la langue tahitienne* (2000: 21-23) :

Un lexème précédé d'une particule aspectuelle est une forme verbale (FV). (« un lexème », c'est-à-dire tout lexème)

28. La morphophonologie (ou la morphologie ?) de la copule est loin d'être clairement indiquée, puisque la « copule enclitique » de 3^e pl. y est =yut, forme qui n'est ni -nūt, ni =ūt. Enfin, on remarquera que la copule est de nouveau précédée de « = » et non de « - » : serait-ce parce que le prédicat est un locatif ? Cela reviendrait à définir les clitics, par opposition aux affixes, en termes de partie du discours de l'élément auquel ils sont liés, alors qu'on doit considérer la cliticité comme une affaire de signifiant.

Les unités (USB) suivantes sont des formes nominales (FN) : un nom commun (NC), formé d'un article [...], suivi d'un lexème. (en fait, un NC dans tous les exemple) [...], un nom propre (NP) ordinairement précédé de la particule d'identification (ou identificateur) 'o (...), un pronom personnel ou démonstratif.

Un syntagme verbal comprend obligatoirement une FV [...].

Un syntagme nominal comprend obligatoirement une FN [...].

Les quasi-noms (QN) sont formés d'un article suivi d'un groupe prépositionnel [...], soit d'un syntagme verbal [...].

Les quasi-verbales sont formés d'une particule aspectuelle suivie d'une expression prépositionnelle.

En s'y prenant de la sorte, il n'y a guère de chance que quelque langue que ce soit puisse être « omniprédicative ». Tout syntagme à article est nominal : nous avons dit²⁹ combien le concept de « syntagme nominal » ainsi défini est mal formé, précisément dans la mesure où il confond construction d'un référent à l'aide d'un de ses prédicats et cette catégorie particulière de prédicats, d'inclusion, que sont les noms communs. Tout constituant contenant une spécification de TAM est un verbe. Voici projetés ethnocentriquement en fait sur toutes les langues la situation des langues indoeuropéennes occidentales modernes, comme les langues germaniques et romanes, en particulier l'anglais et le français. Nous avons vu avec le tagalog combien cette projection occulte totalement la réalité. Le fonctionnement du tahitien est en tous points semblable à celui du tagalog (aux particules de TAM près) :

(22)	<i>'ua haruru</i>	<i>te mātini</i>	« Le moteur tourne. »
	<i>e manu</i>	<i>terā</i> ³⁰	« Cela est un oiseau. »
	<i>e fa'ehau</i>	<i>terā ta 'ata</i>	« Cet homme est soldat. » ³¹
	Prédicat	Sujet	

(23)	<i>e maha</i>	<i>t-ā</i>	'oe	'ūrī ?
	quatre	Art+MGén	2sg	chien
	Prédicat	Sujet		
	« As-tu quatre chiens ? »			
	(litt. « Le(s) de toi chien(s) sont quatre ? ») ³²			

(24)	<i>i</i>	<i>te</i>	<i>fare</i>	<i>nei</i>	<i>te</i>	<i>taote</i>	« Le docteur était à la maison. » ³³
	Prép	Art	maison	Dém	Art	médecin	

avec substantivation par *te* ou *terā* d'un des prédicat(if)s précédents :

(25)	<i>e pape</i>	<i>te</i>	<i>-i</i>	<i>terā</i>	<i>vāhi</i>
	eau	Art	Prép	Art-Dém	lieu
	« Il y a de l'eau à cet endroit. »				
	litt. « ce qui (est) à cet endroit est de l'eau. » ³⁴				

29. Cf. *supra*, note 10.

30. *terā* est un démonstratif commutant avec l'article *te*, ou plutôt constitué de l'article *te* et d'un morphème déictique distal *-rā*.

31. Lazard, Peltzer (2000: 20).

32. Lazard, Peltzer (2000: 57).

33. Lazard, Peltzer (2000: 43).

et, dans une structure d'énoncé équative à valeur de focalisation (avec particule d'identification 'o) :

- (26) 'o te taote te -i haere mai
 ld° Art docteur Art TAM aller Dir
 « C'est le docteur qui est venu. »
 litt. « Celui qui est venu est le docteur. »³⁵

- (27) 'o te tāmuta te -i hāmani
 ld° Art charpentier Art Asp bâtir
 i t-ō mātou fare
 Prép Art+MGén lplincl maison
 « C'est le charpentier qui a bâti notre maison. »³⁶

Un prédicatif (quelle que soit la partie du discours à laquelle il appartient) peut être précédé d'une marque de TAM (avec des contraintes diverses selon la partie du discours) qu'il soit prédicat syntaxique ou non. Un terme est construit à l'aide d'un des articles de la langue suivi d'un prédicatif précédé éventuellement d'une marque de TAM, l'ensemble constituant un syntagme désignant un individu (au sens logico-sémantique), ce que nous avons appelé un « syntagme substantival » parce que désignant une substance, et n'exprimant plus seulement une caractéristique, ce qui relève d'un syntagme prédicatif. L'appartenance de la tête lexicale à telle ou telle partie du discours ne préjuge en rien de la catégorie du syntagme où elle figure³⁷.

1. 7. Énoncés avec vs sans copule : la copule comme support de spécification de personne et de TAM

Cela n'empêche que, dans une partie des langues où l'absence de copule est possible, ce qui doit être considéré comme la définition même des langues multiprédicatives (ou « omniprédicatives »), une copule ou un élément copulatif puisse apparaître dans une partie des énoncés, c'est-à-dire puisse s'ajouter à l'énoncé sans copule ; et ces cas montrent bien ce qu'ajoute, ou permet d'ajouter, cette copule ou cet élément copulatif.

On doit distinguer deux cas : le premier, où la présence vs absence de copule est corrélée à la partie du discours prédicat ; c'est le cas du chinois où le nom impose l'emploi de la copule *shì*, alors que les équivalents d'adjectifs ne l'admettent que dans des cas de focalisation ou d'insistance sur l'assertion :

- (28) wǒ chī ròu « Je mange de la viande. »
 tā hěn pàng « Il est (très) gros. »
 wǒ shì tā gēge « Je suis son frère aîné. »

Généralement, le phénomène est bien identifié et résolu par les descripteurs : on considère que, dans ces langues, les équivalents de nos adjectifs constituent une sous-classe de verbes, qui se distinguent éventuellement des autres ou bien par un accès plus direct aux constructions épithétiques, ou bien par des contraintes de sélection sur les

34. Lazard, Peltzer (2000: 20, 37).

35. Lazard, Peltzer (2000: 21, 35).

36. Lazard, Peltzer (2000: 61).

37. Nous parlons en termes de possible (ce qui est l'essentiel pour circonscrire un type), et non en termes de fréquence.

TAM, en général clairement motivées sémantiquement. En revanche, l'ethnocentrisme peut de nouveau se faire jour, quand, outre ces équivalents d'adjectifs clairement identifiés comme constituant une sous-classe de verbes particulière, il s'avère que les noms sont en réalité dans la même situation ; on ne va évidemment jamais jusqu'à dire que les noms communs constituent une sous-classe de verbes, mais on ne va pas non plus jusqu'à reconnaître l'« omniprédicativité » de la langue : c'est le cas par exemple des monographies sur le palau de Josephs (1975), qui a fourni la base de nos travaux sur cette langue (Lemaréchal 1991), et d'Hagège (1986).

Les autres phénomènes déclenchant l'apparition d'une copule sont la personne et le TAM : la copule est nécessaire quand il s'agit de marquer une personne proprement dite, c'est-à-dire une personne autre que la non-personne³⁸, et/ou quand il s'agit de marquer des TAM autres que les TAM « Ø » non marqués³⁹ :

- swahili⁴⁰ :

- (29) *baba y-a -ngu mw-alimu*
 père CII Poss 1sg CII professeur
 « My father is a teacher. »
baba y-a -ngu m- kubwa
 père CII Poss 1sg CII grand
 « My father is big. »
baba y- a -ngu a- li- kuwa mw- alimu
 père CII Poss 1sg CII passé être CII professeur
 « My father was a teacher. »
baba y- a -ngu a- li- kuwa m- kubwa
 père CII Poss 1sg CII passé être CII grand
 « My father was big. »
m- toto w- a -ngu a- ta- kuwa mw- alimu
 CII enfant CII Poss 1sg CII Fut être CII professeur
 « My child will be a teacher. »
m- toto w- a -ngu a- ta- kuwa m- kubwa
 CII enfant CII Poss 1sg CII Fut être CII grand
 « My child will be big. »

- hongrois⁴¹ :

- (30) *érdekes* Ø *ez a könyv*
 intéressant+Sg DémSg ArtDéf livre
 « Ce livre est intéressant. »
érdekes vol-t ez a könyv
 intéressant+Sg être+Passé+3sg DémSg ArtDéf livre
 « Ce livre était intéressant. »
érdekes vol-na ez a könyv
 intéressant+Sg être+Cond+3sg DémSg ArtDéf livre
 « Ce livre serait intéressant. »
János tanár « Janos est professeur. »
 NP professeur+Sg
János tanár vol-t « Janos était professeur. »
 NP professeur+Sg être+Passé+3sg

38. Sur cette distinction fondamentale, cf. Benveniste (1946).

39. Ne pas confondre non marqué et sans marque segmentale.

40. Givón (1984: I, p. 91-92).

41. Creissels (2006: I 351 sq.).

<i>tānar</i>	<i>vag-yo-k</i>	« Je suis professeur. »
professeur	être+Prés+1sgSuj	
<i>Janos a kert -ben van</i>		« Janos est dans le jardin. »
NP	Art jardin Illatif Cop+3sgSuj	

En turc⁴², les noms pouvant recevoir les marques personnelles sujets, ce sont les TAM marqués qui imposent le recours à des éléments copulatifs (la copule *i-* et le verbe *ol-*) : - turc⁴³ :

- (31) *gid -iyor -um* « je vais » *doktor -um* « je suis médecin »
gid -iyor -sun « tu vas » *doktor -sun* « tu es médecin »
gid -iyor, ... « il va » *doktor,...* « il est médecin »
- (32) *adam bakan* *adam yaslı* *adam böyle*
homme ministre homme âgé homme ainsi
« L'homme est (un) ministre. » « L'homme est âgé. » « L'homme est ainsi. »
- adam yaslı -dır* *adam bakan -dı*
homme âgé Encl+Aor homme ministre EnclImpft
« L'homme est âgé. » « L'homme était (un) ministre. »
- adam böyle ol -ur* *adam bakan ol -acak*
homme ainsi être Aor homme ministre être Fut
« L'homme est ainsi. » « L'homme sera ministre. »

Dans ces langues, la copule, verbale, apparaît à notre avis pour ce qu'elle est : *un support de marques de TAM*, des TAM « marqués », et, éventuellement, *de marques des personnes proprement dites*. Restera seulement à expliquer pourquoi et dans quelles conditions une telle copule se généralise aux TAM « Ø » et à la non-personne.

8. Incorporation du TAM au mot verbal et copule support de TAM : le TAM comme catégorie extrinsèque au verbe mais incorporée au verbe. Le poids de la morphologie

On a voulu voir, certainement du fait de l'obnubilation créée par les langues indo-européennes, dans les marques personnelles sujets et dans les marques de TAM, des discriminants du verbe, des « indices verbaux » (Tesnière), des « modalités verbales » (Martinet), des « verbants » (Hagège) : c'est certes le cas des langues à conjugaisons limitées aux verbes. Dans ces langues, ces marques de personne et de TAM deviennent alors effectivement des indices distributionnels permettant de distinguer en toute rigueur les verbes des noms (dont les discriminants, « indices nominaux », « modalités nominales » et « nominants » seraient déclinaison et article). Mais il faut être conscient que ces marques de personne et de TAM, pour ce qui est des verbes, et ces marques de genre/classe et de nombre, de définitude-référentialité et de cas, pour ce qui est des noms, sont tout à fait hétérogènes et relèvent de niveaux distincts⁴⁴. Nous nous en

42. Pour un traitement de détail de l'omniprédicativité du turc, voir l'article remarquable de Gündüz (2004: 83 sq.).

43. Gündüz (2004: 83 sq.).

44. Pour les catégories « nominales » : celle de genre-classe dépend de la catégorisation (sur base sémantique ou non) du stock lexical des noms communs, celle du nombre de la situation dans le monde de référence, celle du cas de la position syntaxique du constituant dans la phrase

tiendrons ici à celles concernant les verbes et les copules quand celles-ci sont de type verbal en synchronie ou en diachronie.

Que le verbe lui-même porte le marquage du TAM ne correspond à aucune « nécessité ». Si, dans les langues du type du français et de la plupart des langues indo-européennes un tant soit peu conservatrices, les verbes sont porteurs d'indications de TAM très morphologisées (affixation, et même flexion des bases), cela n'empêche pas que ces spécifications de TAM ne portent pas, du point de vue sémantico-logique, sur le verbe lui-même, mais sur des segments plus étendus de l'énoncé :

- l'ensemble constitué du verbe et de ses actants (prédication nucléaire), avec éventuellement des circonstants ajoutés (prédication étendue), en ce qui concerne les spécifications de Temps,

- le contenu propositionnel (valeur de vérité et évaluation portant sur une proposition), en ce qui concerne les spécifications de mode,

- le type d'acte de parole (déclaratif, vs interrogatif, vs injonctif) ; ainsi l'injonction peut donner lieu à une forme verbale spécialisée, l'impératif qui est une marque de type d'énoncé et non un mode.

Ces différents niveaux de spécification correspondent aux différents niveaux⁴⁵ distingués par un Dik par exemple (dans la ligne de Vendler et Lyons) :

particulière que l'énonciateur est en train de construire et celle de la détermination de la position discursive choisie par l'énonciateur et de la situation d'interlocution.

45. Qui sont bien au nombre de cinq, contrairement à ce que pourrait faire croire une présentation comme celle de J. François dans sa contribution à mes « Mélanges » (J. François 2010: 147-165). Par ailleurs, nous n'utilisons ces niveaux que dans la mesure où, combinant fonctions prédicatives (des variables conceptuelles) portant sur des variables (individuelles) qui leur sont internes et ordres de calcul (d'où des entités et des prédicats d'ordre *n*), ils permettent une notation claire et explicite de valeurs, valeurs elles-mêmes délimitées, de façon très saussurienne, par la corrélation entre différence de signifiant et différence de signifié constatée entre énoncés d'une langue particulière donnée. Il ne faut y voir aucune hypothèse et, encore moins, aucun modèle cognitif que ce soit, hypothèses et modèles dont la vérification est de toute manière, à notre avis, totalement hors de portée de la linguistique conçue comme généralisation de grammaires attestées à travers des langues particulières, elles-mêmes attestées à travers des énoncés observés, spontanés ou provoqués, de ces langues. Seule l'observation de phénomènes neurophysiologiques précis correspondant aux phénomènes grammaticaux de langues particulières pourrait être le préalable à une telle vérification : on peut dire que, dans ce domaine, *les seuls observables restent des organes et des énoncés*. Il ne faut pas y voir non plus les premiers rudiments d'une sémantique formelle ou de la sémantique d'un langage formel, sémantique qui serait universelle, et dont les sémantiques des langues naturelles ne pourraient être alors que des « applications » : les sémantiques formelles sont des constructions datables, de date assez récente, élaborées en partie (mais en partie seulement) à partir des langues naturelles et des théories grammaticales qui ont tenté d'en rendre compte. L'existence de la faculté (?) ayant engendré l'apparition de langues naturelles a, quant à elle, plus de 100 000 ans. Nous ne faisons aucune référence ni explicite ni implicite à Davidson, dont la position est effectivement inconciliable avec les ordres d'entités (ou plutôt de calcul) tels qu'ils sont mis en œuvre par Lyons, dans la mesure où nous pensons que les « rôles sémantiques » sont incorporés aux lexèmes (ou grammèmes) qui en comportent une indication, de manière additive, à côté d'autres sèmes relationnels ou non, sous la forme de « paquet » (« packaging »). Nous tenons à remercier ici Jacques non seulement d'avoir contribué (François 2010: 147-165) à ce volume d'« hommages », mais pour ses remarques qui nous ont conduit à expliciter certaines de nos positions.

- (33) Prédicat nucléaire (nom, adj, verbe, prép) avec ses arguments
 ±Spécification interne (dont Aspect)
 ±Repérage externe (dont Temps)
 = État de chose
 ±Attitude propositionnelle (dont Mode) = Proposition
 ±Type d'énoncé (DÉCL, INJ, INTERR) = Acte de langage⁴⁶

dont le marquage le plus morphologisé sera intégré au verbe et, par voie de conséquence, à la copule, si la copule est un verbe :

(34) Énoncé	> Forme verbale	> Copule
Aspect(f(x,...))	fV(Asp,[f(x,...)])	COP(Asp,[f(x,...)])
Temps(PrédEtendu)	fV(Tps,[id.])	COP(Tps,[id.])
Mode(Proposition)	fV(Mode,[id.])	COP(Mode,[id.])
Type(Énoncé)	fV(Type,[id.])	COP(Type,[id.])

Dans les langues où COP existe et où COP appartient morphologiquement à la partie du discours VERBE, et si VERBE porte les marques d'un ou plusieurs des niveaux énumérés ci-dessus, COP porte les informations relevant de ces niveaux. Dans les langues où COP non obligatoire existe, COP porte alors les informations relevant de ces mêmes niveaux quand il s'agit de valeurs « marquées » (aspect autre que l'aspect « zéro », temps autre que le temps « zéro » c'est-à-dire autre que le « présent », mode autre que le mode « zéro » c'est-à-dire autre que l'« indicatif », type d'énoncé autre que le type d'énoncé « zéro », c'est-à-dire autre que déclaratif).

Il n'y a donc aucune « nécessité » pour que ce soit le verbe qui porte le marquage de ces indications qui relèvent de niveaux distincts⁴⁷ ; si ce sont effectivement les verbes qui les portent (éventuellement à l'exclusion des autres parties du discours prédicatives au sens sémantico-logique de ce terme) dans un grand nombre de langues, c'est pour deux raisons :

1) une « pression » qui est bien d'ordre sémantique, sinon « naturelle » : c'est que *les verbes expriment des prédicats transitaires dont la validation impose une spécification (implicite ou explicite, facultative ou obligatoire, morphologisée ou contextuelle) de son « repérage » par rapport à l'énonciation* (en termes de temps, de mode, de type d'énoncé) ;

2) un effet morphologique, dans le cas de langues où la forme verbale peut à elle seule être un énoncé minimal, dans le cas d'actants non spécifiés ou anaphoriques ; ainsi, en latin, la forme verbale *amauerat* peut fonctionner comme énoncé complet. Cela n'explique pas encore la généralisation de la copule aux situations non marquées (« Non-personne », « Aspect Ø », « Temps Ø », « Mode Ø », « Type d'énoncé Ø »), c'est-à-dire là où elle est « inutile » et, effectivement absente dans certaines langues slaves, par exemple. Il faut sans doute y voir un « problème de coût » dans des langues où la

46. Ce qui correspond, quand ces différents niveaux reçoivent des spécifications lexicales, à des formules (dans une notation fort simplifiée, cf. Lemaréchal 1997: 64-66) comme :

(en bref (à mon avis (ce matin (dans le jardin (pondre (poule, œuf)))))
 [Énonc° [AttitudeP [RepèreTps [RepèreLieu [f(x,...)]]]]]

47. Cette distribution en niveaux, qui sont à la fois distincts de celui de la prédication nucléaire et distincts entre eux, ruine complètement l'idée d'une « tête flexionnelle » qui aurait pour vocation de réunir personne, aspect, temps, etc. La réunion de ces indications sur le verbe n'est qu'un cas particulier qui n'a aucune nécessité ; ces « têtes flexionnelles » ressemblent, d'ailleurs, par trop à un auxiliaire du type DO.

copule est un verbe et où le marquage TAM et autre est très morphologisé et opacifié (flexion, amalgame, etc.). Les situations non marquées, dans chacun des domaines (personne, temps, mode, etc.) ne coïncident pas dans tous les énoncés, il suffit donc que l'on ait une valeur marquée dans un seul de ces domaines pour que la copule devienne nécessaire : en poussant jusqu'au bout ce raisonnement, on peut dire qu'en français il n'y a que la forme *est* de la copule qui soit non nécessaire ! *En généralisant la copule, on obtient un gain par régularisation* (et création d'un système tabulaire, au moins en ce qui concerne la grille des emplois, sinon du point de vue des signifiants).

1.9. À quoi peut donc bien servir « être » auxiliaire ? L'irruption des formes verbales non finies dans les formes verbales finies

Si on examine à présent les emplois d'« être » ou des copules et éléments copulatifs comme auxiliaires, on s'aperçoit, de nouveau, que l'important n'est pas la présence ou l'absence de cet élément, mais le fait que, *via* des énoncés à prédicats non verbaux (alias qui ne contiennent pas de formes verbales finies), des formes verbales non finies fassent irruption en position de prédicat, pour introduire de nouvelles oppositions de TAM, qui renouvelleront, éventuellement, à terme, les anciennes, et cela en mettant en jeu éventuellement la diversité des copules et des constructions :

- espagnol⁴⁸ :

- (35) *Esta lloviendo.* « Il pleut. »
Esta para llover. « Il va probablement pleuvoir. »
- (36) *La cabina telefónica está destrozada.*
 « La cabine téléphonique est détruite. » (résultatif)
Juan es respetado por sus compañeros.
 « Juan est respecté par ses camarades. » (passif)
*El fugitivo fue/*estuvo visto cerca de aquí.*
 « Le fugitif a été vu près d'ici. » (passif)

De nouveau, la situation, et les effets de cette situation, sont les mêmes qu'il y ait présence ou non de la copule ; avec copule :

- tchèque (*ibid.*) :

- (37) *Jsem student* « Je suis étudiant. »
Dělal jsem « Je faisais. » (étymologiquement « ayant-fait je-suis »)

- avar (*ibid.*) :

- (38) *řim -al r- asand -ule -l r- ugo*
 enfant Pl Pl jouer Ptcpe Pl Pl Cop
 « Les enfants sont en train de jouer. »

sans copule :

– sanskrit⁴⁹ :

48. Creissels (2006: II 352 sq.).

49. Renou (1930: 509).

premier rôle et, sans entrer dans le détail et sans multiplier les exemples, on peut voir que ce qui est commun aux différentes procédures, c'est de focaliser (rhématiser) un terme et de transformer la partie non focalisée où figure le verbe, en thème. Dès que la procédure ne passe plus uniquement par des phénomènes prosodiques d'accent et de courbe intonative, par des changements d'ordre des constituants (« Y movement » du type *John Mary loves*) ou par l'emploi de particules de focus (*je prendrai aussi des haricots verts*), mais met en jeu un remaniement syntaxique : on constate qu'elle consiste à placer le focus en position de prédicat syntaxique.

On évoquera deux possibilités : dans les langues sans copule, le recours à une proposition équative au sens précis du terme, c'est-à-dire d'une structure propositionnelle consistant en la juxtaposition de deux syntagmes substantivaux désignant le même objet dont l'un fonctionne comme le prédicat et l'autre comme le sujet, l'ordre des mots pouvant rester le même que dans une proposition non marquée :
- tagalog :

(14) *ang sundalo ang pumatay* «(it was) the soldier (who) did the killing »
litt. « le (qui) a tué est le soldat »

(15c) *ang karnabal ang sa bayan* «(it is) the carnival (which is) in the town »
litt. « le en ville est le carnaval »

Les langues à copule y font intervenir la copule, verbale ou non ; c'est ainsi que l'on a en kinyarwanda, avec la copule particulière *ni* (élide avec allongement compensatoire de la voyelle suivante) et forme relative (marque = ton haut sur la pénultième)⁵⁴ :

(41) *n' aa- ba- ana b-a- gii -ye kw' ii- shuuri*
Cop Pf Cl2 enfant Cl2 Passé aller Pft ClLoc Pf+Cl école
« It is the children who went to school. »

(42) *n' uu- mw- aana u- mu koobwa*
Cop Pf Cl1 enfant PFC11 fille
y- a- haá -ye i- karamu
Cl1 Passé donner Pft Pf+Cl crayon
« It is the child to whom the girl gave the pen. »

(43) *n- ii- karamu u- mu- koobwa*
Cop Pf+CL stylo PFC11 fille
y- a- haá -ye u- mw- aana
Cl1 Passé donner Pft PFC11 enfant
« It is the pen that the girl gave to the child. »

Dans les langues comme le français, les structures clivées font bien apparaître la copule « être » dans les *c'est X qu...*, mais on voit qu'aussi bien le *c(e)* que la structure de la partie non focale qui ressemble seulement en partie à une relative (*c'est avec ce couteau qu'Henri IV a été assassiné*, vs *c'est le couteau avec lequel Henri IV...*) posent problème dans la synchronie actuelle où les deux structures de focalisation par clivage vs d'énoncé d'identification + relative ont divergé⁵⁵.

54. Kimenyi (1980: 71).

55. Cf. Lemaréchal (1989: 186-188 ; 1997: 174 sq.).

2. « AVOIR » COMME OPÉRATEUR DIATHÉTIQUE DE PROMOTION DES DATIFS

À la différence d'« être » et de ses équivalents plutôt mal traités, du fait de la non-reconnaissance de l'« omniprédicativité » de nombreuses langues et de l'espèce de tabou qui pèse sur la prédicativité des noms communs, « avoir » et ses équivalents ont été plutôt bien traités, surtout depuis les synthèses de Heine⁵⁶, qui offrent un excellent cadre, même si l'importance accordée aux théories de la grammaticalisation et à leurs extrapolations n'est peut-être pas sans engendrer une certaine confusion entre synchronie et diachronie.

Comme pour « être », nous associerons un parcours à travers un certain nombre de langues (pour cela, nous suivrons Heine) à la défense d'une thèse. La thèse sera la suivante : nous soutiendrons qu'« avoir » est avant tout un opérateur de diathèse. Si une partie des équivalents du verbe « avoir » dans tout ou partie de ses emplois est fournie par des procédures de simple topicalisation du « possesseur » (du type « Paul, ses mains font mal »), les constructions à verbe « avoir » s'en distinguent par une subjectivation effective de ce « possesseur » (*Paul a mal aux mains*). « Avoir » assure ainsi une véritable promotion du possesseur en position de sujet, mais on se demandera si « avoir » assure directement cette promotion d'un génitif en sujet et ne présuppose pas d'abord une première promotion du génitif, qui est un modifieur (une « expansion secondaire », Martinet), en datif, c'est-à-dire en un argument du prédicat central (*ses mains lui font mal*) : en effet, une partie des emplois d'« avoir » n'ont pas de correspondant génitif ; cette promotion de non-argument à argument, argument datif en l'occurrence, est l'étape préliminaire nécessaire, aussi bien en synchronie qu'en diachronie, à toute mise en œuvre d'un verbe « avoir ».

Dans un sens, les éléments constitutifs de cette thèse ne sont pas nouveaux : l'idée qu'« avoir » résulte d'une « conversion » à partir de constructions en « être » + datif est empruntée à Benveniste (1960) et à son explication des temps analytiques du parfait en « avoir » des langues romanes à partir des parfaits passifs latins à complément d'agent au datif. Le rapport entre agent au datif et parfait n'est pas propre au latin, mais se retrouve ailleurs : en géorgien, langue à « ergativité éclatée », l'agent est à l'ergatif aux temps de l'aoriste, au nominatif-absolutif aux temps du présent et au datif aux temps du parfait. L'idée de promotion est une idée-clef de la *Relational Grammar* de Perlmutter, cadre théorique souvent oublié, ou non cité, que nous considérons pourtant comme essentiel dès qu'on a à traiter de diathèse et de voix, en particulier, de passif (promotion en sujet d'un argument objet = subjectivation) et d'applicatif (promotion en objet d'un argument = objectivation). En revanche, la promotion en « tiers actant » d'un non-argument du verbe, c'est-à-dire d'un non-argument en argument datif n'a pas été traitée comme telle, même si la promotion des génitifs en datifs a donné lieu à un certain nombre d'analyses dans diverses perspectives.

2. 1. « Avoir » et ses équivalents : des prédicats de possession à l'empathie

La première remarque à faire quand on traite d'« avoir » est qu'il ne peut être question d'en limiter, ou même d'en centrer, l'étude sur la possession. Ainsi Heine énumère les exemples suivants d'emplois d'*avoir* en français (1997a : 47 *sq.*, 1997b) :

- (44) *J'ai une maison.*
J'ai des enfants.

56. On se reportera à sa monographie (1997a) qui reste la meilleure référence, ainsi qu'à sa contribution aux *MSL*, V (1997b).

- (45) *Je veux remplir cette formule, est-ce que tu as un crayon ?
J'ai une voiture pour aller à mon bureau mais elle est à Denise.
Denise a une voiture mais c'est moi qui l'utilise toujours.*
- (46) *J'ai les yeux bleus.
J'ai deux sœurs.*
- (47) *Il n'a pas de pitié.*

Ces exemples font déjà apparaître quatre emplois distincts : (1) la possession, même dans un sens étendu, (2) le fait d'« avoir à sa disposition » sans qu'il y ait possession, (3) des constructions où l'information principale, le focus, ne porte que sur un modifieur du complément du verbe « avoir » et dont, de ce fait, les équivalents à travers les langues feront souvent apparaître ce focus en position de prédicat (« mes yeux sont bleus », « mes sœurs sont deux »), et, enfin, (4) la subjectivation de l'expérient (cf. aussi *j'ai faim, j'ai la grippe, j'ai chaud, j'ai mal aux mains*).

On peut y ajouter :

- (1) l'emploi comme auxiliaire de TAM, initialement de parfait :

(48) *J'ai fait, j'ai couru.*

- (2) l'expression de l'« empathie »⁵⁷ :

(49) *J'ai ma femme qui est malade/à l'hôpital.*

- (3) *il y a*, c'est-à-dire les expressions de l'existence en un lieu :

(50) *Il y a deux enfants dans le jardin.*

ou de l'existence « au monde » et, de là, l'expression de la focalisation de l'occurrence d'un procès :

(51) *Il y a une femme qui lit dans le jardin.
Il y a ma femme qui est malade/à l'hôpital.*

c'est-à-dire :

Il y a X qu..., en face de c'est X qu...

d'où :

Il y a que P, en face de c'est que P

(52) *Il y a que ma femme est malade, en face de : C'est que ma femme est malade.*

avec leur valeur d'explicatives ;

- (4) les emplois comme support dans des expressions comme :

(53) *J'ai le temps de V⁵⁸, j'ai l'idée/l'impression que P*

57. Cf. Kuno (1987), Boisson (1987), Forest (1999).

Qu'y a-t-il de commun à tous ces emplois ? Cela revient à se demander : quelle valeur pour « avoir » ? Selon les langues, les emplois d'« avoir » seront étendus à un plus ou moins grand nombre de ces emplois.

2. 2. « Cognitive sources » et grammaticalisation, selon B. Heine

Dans sa monographie (1997a) aussi bien que dans l'article des *MSL* (1997b), Heine dresse un inventaire des sources possibles des verbes « avoir » et de leurs équivalents en termes de sources cognitives et de grammaticalisation⁵⁹ :

Source	Target	Convenient label
X takes Y	> X has Y	Action schema « take », « grab », « catch », « seize », « hold », « obtain », « find », « get », « carry », « find », « acquire », « rule », etc.
Y is located at X	> X has Y	Location schema
Y is at X's home	> X has Y	
Y is at X's body-part	> X has Y	
X is with Y	> X has Y	Companion schema
Y exists with reference to X	> X has Y	Existence schema
X's exists		Genitive
Y exists for/to X		Goal
As for X, Y exists		Topic

NB : Often existence predicates may historically be derived from locative predicates

58. Cf. palau (la négation *diak* est un verbe signifiant « ne pas exister ») :

<i>ng</i>	<i>diak</i>	<i>a</i>	<i>temé</i>	<i>-k</i>	<i>al...</i>	...
PersSuj3	Nég	Art	time	SuffPoss1sg	MRel°	

(< angl. *time*)
SSubst coréf. de *ng*

(litt. « le temps de moi qui ... n'existe pas »)

« Je n'ai pas le temps de... » (Josephs 1975: 303)

parallèle à :

<i>ng</i>	<i>diak</i>	<i>a</i>	<i>mli</i>	<i>-k</i>
PersSuj3	Nég	Art	car	SuffPoss1sg

SSubst coréf. de *ng*

« Je n'ai pas de voiture. » (Josephs 1975: 366)

(litt. « ma voiture n'existe pas »)

59. Il y aurait beaucoup à dire sur, et contre, les théories de la grammaticalisation (qui chez certains tiennent lieu à la fois d'une véritable connaissance de la diversité des systèmes linguistiques et d'une véritable connaissance de la grammaire historique et de la grammaire comparée-reconstruction), ce qui ne retire d'ailleurs rien à leur utilité et à leur fécondité éventuelles (cf. Lemaréchal 2010, E. Dupraz à paraître). Dans le cas présent, la réflexion repose largement sur l'idée *a priori*, qui nous paraît tout à fait contestable, que concret > abstrait dans les marquages : sans contester la clarification qui a résulté des propositions de Heine, nous ne voyons guère en quoi « acquire » est moins abstrait que « possess », ou en quoi « get » serait moins abstrait que « have », la différence est d'Aktionsart ; que dire de « take » ? Du coup, où est la dimension sémantique (la prétendue « désémantisation ») de la grammaticalisation ? en quoi la possession est-elle plus abstraite ou plus grammaticale que la localisation ?

Heine tire, de ce classement des sources des différentes expressions de la possession, des implications intéressantes du point de vue de la distribution et du marquage syntaxiques⁶⁰ :

Typical participant encoding according to source schema :

Source schema	Possessor (X)	Possessee (Y)
Action	Subject	Object
Location	Locative complement	Subject
Companion	Subject	Comitative adjunct
Existence		
Genitive	Genitive modifier	Subject
Dative	Dative adjunct	Subject
Topic	Theme, Subject	Subject

3. LE CLASSEMENT DE STASSEN ET LE WALS

L'ensemble des analyses de Heine a constitué un progrès considérable dans la vision que l'on a pu avoir des constructions prédicatives exprimant la possession. Le classement de Stassen pour le WALS est, comme c'est souvent le cas dans cet ouvrage, assez nettement en retrait sur cet « état de la question » :

3.1. La typologie de Stassen dans le WALS (carte 117 « Prédicative possession », p. 474-475)

Locational possessive	48
Genitive possessive	22
Topic possessive	48
Conjunctive possessive	59
Have-possessive	63
	240

Par ailleurs, les décomptes (édition imprimée de 2003) n'ont, comme d'habitude, absolument aucune pertinence, étant donné (1) le choix totalement non pondéré de l'échantillon des langues, (2) la façon extrêmement superficielle dont ont été relevées les données⁶¹, (3) le sous-équipement théorique, très en retrait sur l'état des différentes questions. L'idée même que la dominance d'un type puisse avoir une quelconque pertinence, pour la typologie s'entend, est absurde, étant donné que (1) les quelque 6 000 langues attestées aujourd'hui ne le sont que du fait de circonstances relevant, au mieux, de la linguistique externe, ces langues n'étant que les survivantes du grand massacre d'hommes et de particularismes qu'est l'Histoire, (2) *ce qui compte, c'est que*

60. D'une manière générale, on préférera un classement opposant structures impliquant ou non la topicalisation du possesseur, et, parmi ces dernières, structures impliquant ou non la subjectivation du « possesseur », puis un classement distinguant les différentes métaphores. Par ailleurs, la prédicativité (qui n'a rien à voir avec la présence ou non d'une copule, voir la première partie de cette contribution) des syntagmes adpositionnels, sinon des cas eux-mêmes, est, comme à l'ordinaire, méconnue, alors qu'elle est essentielle pour comprendre les structures syntaxiques en concurrence et l'opération de diathèse effectuée par « avoir » : Sujet « Possédé » + Adpos°/Cas + « Possesseur » vs. Sujet « Possesseur » + « avoir » + Objet « Possédé ».

61. Cf. la carte des passifs avec les langues bantoues comptées parmi les langues n'ayant qu'un passif parce que, dans les index des descriptions de langues bantoues, on ne trouve sous « Passive » qu'une des formes, l'autre ou les deux autres – si l'on se conforme à la définition donnée – figurant, selon la terminologie classique en bantouistique, sous « Stative » et « Reversal ».

quelque chose existe, car cela implique que c'est possible : c'est cela qui a quelque chance de faire découvrir du nouveau, y compris dans ce qu'on croyait connaître.

4. TOPICALISATION DU POSSESEUR ([+HUMAIN]) OU FOCALISATION DU POSSÉDÉ ?

Heine pointe un élément essentiel pouvant jouer dans la diversité des constructions prédicatives exprimant la possession :

*Resolving the conflict between Word Order / Discourse pragmatic principles
= topicalizing the Possessor > Loc / Dat in initial position > non-nominative subjects.*

ce qui semble corrélé à la hiérarchie d'animéité / humanité en faveur du possesseur par rapport au possédé.

On observera que cette façon de présenter le problème privilégie, dans la dimension discursive, la pression des phénomènes de topicalisation (du possesseur) – nous n'avons pas procédé autrement dans notre introduction ci-dessus –, parce que le possesseur est placé haut sur l'échelle d'animéité/humanité et qu'on en voit directement l'incidence sur l'ordre des mots (« détachement à gauche » du possesseur) et, éventuellement, sur la construction syntaxique (subjectivation du possesseur).

Mais est-il bien justifié de mettre au premier plan les phénomènes de topicalisation (et de là, éventuellement, de subjectivation) au détriment des phénomènes de focalisation, sans doute, en dernier ressort, en raison de la présence à l'arrière-plan de considérations relevant de la diachronie ? En effet, en synchronie, c'est plutôt ce qui est placé en position de focus qui reflète l'intention communicative et qui révèle le but d'une énonciation exprimant la possession.

En français, il est clair que c'est l'élément mis en position de focus – en l'occurrence en position du « focus par défaut »⁶² – qui justifie le choix de la structure : *j'ai les yeux bleus*. Les conflits possibles relèvent des contraintes séquentielles dans : *j'ai deux enfants*, par exemple, mais aussi *j'ai ma femme qui est malade*. Dans les langues où focalisation implique prédicativisation, on peut supposer que c'est ce qui rend compte des constructions qui impliquent ni subjectivation, ni même topicalisation du possesseur :

- sungwadia :

(54) *natu -ku i- vati* « J'ai quatre enfants. » (*ibid.*, p. 187)
enfant Poss1sg MNb 4 litt. « Mes enfants (sont) quatre. »

5. EXAMEN DE QUELQUES EXEMPLES EMPRUNTÉS À HEINE (1997)

Nous commenterons ici quelques-uns des exemples utilisés par Heine pour illustrer les différentes catégories de son classement (nous reproduisons les indications de ses sources). Comme on va le voir, une des premières questions que l'on rencontre quand on utilise ce genre de synthèses typologiques est la pertinence même du choix de faire figurer tel exemple, c'est-à-dire telle langue, sous tel type ; un second point grève les classements de Heine (ou de Stassen), leur ignorance même de l'omniprédicativité.

62. Dans une langue à ordre SVO, la position focale par défaut est la fin de l'énoncé : *qu'est-ce que tu as acheté ? – j'ai acheté des chaussures* (et non des non-chaussures) vs *j'ai acheté des chaussures rouges* (et non des non rouges), vs *j'ai acheté des chaussures rouges chez André* (et non ailleurs), etc. Sur ce paramètre essentiel, voir Nölke (1983, 1994).

Action schema (in Heine 1997a: 47 sq.) :

– portugais⁶³ :

- (55) *o menino tem fome*
 Art child takes/has hunger
 « The child is hungry. »

– dully (couchitique oriental)⁶⁴ :

- (56) *ló'ó an- sheeg -a*
 cow 1sg carry 1sg+Impfitive
 « I have a cow. »

– chaga, dialecte de Mochi (bantou)⁶⁵ :

- (57) *wa- ndu wa- waḍa ma- fumu*
 Cl2 people Cl2 take Cl6 spear
 « The people take (their) spears. »

wa- ndu wa- woḍe ma- fumu
 Cl2 people Cl2 take+Statif Cl6 spear
 « The people have taken spears. », « The people have spears. »

wu- woḍe makanju hafoi
 Cl11 take+Statif waste much
 « It (i.e. honey) has much waste. »

Dans les trois exemples empruntés au chaga, la « stativation » du verbe d'« action » « take » nous paraît essentielle. La possession est un procès [-dynamique] ; son expression passe ici par le résultatif d'un verbe « take », la forme qui en résulte étant désémantisée.

Location schema :

– turc (à la place de Lyons, nous citerons Lewis 1968: 44) :

- (58) *para -m yok* « I have no money. »
 argent Poss1sg ne-pas-exister
 vs *ben -de para yok* « I have no money on me. »
 1sg Loc argent ne-pas-exister
 cf. *oda -m -da su yok*
 chambre Poss1sg Loc eau ne-pas-exister
 « There's no water in my room. »

Ces exemples opposent donc métaphore spatiale pour « avoir sous la main » et possession proprement dite avec marquage génitif.

– fidjien (Mosel) :

63. Freeze (1992: 587).

64. Amborn, Minker, Sasse (1980: 106), Claudi (1986).

65. Raum (1909), Claudi (1986).

- (59) *e sega tu vei au na ilavo*
 Prét Nég stand near 1sg Art money
 « I don't have money. »

– estonien⁶⁶ :

- (60) *esal on raamat*
 father+Adessif 3sg+be book+Nominatif
 « Father has (a) book. »

L'exemple estonien pose le problème des rapports entre locatif, adessif (dans d'autres langues, allatif ou latif) et datif. Que se cache-t-il derrière un certain nombre des gloses de Heine en « at » ?

– bambara (mande)⁶⁷ :

- (61) *wari be à fê*
 money bc-at his « place » (= at)
 « He has money (i. e. he is rich). »
mobili be à bolo
 car bc-at his hand
 « He has a car. »
wari be à kùn
 money be-at his head
 « He has money (with him). »
dɔgɔke be à la
 younger-brother be-at his at
 « He has a younger brother. »

Ces exemples bambara ont l'intérêt de montrer l'extension des différents « avoir » recouverts par la copule locative *be*, mais aussi les effets du choix de telle ou telle partie du corps.

Companion schema :

– ani (Central Khoisan)⁶⁸ :

- (62) *lxù thiyàn /gábi -n -ka nū*
 chief many pipe Cl+Pl with sit
 « The chief has many pipes. » (litt. « The chief is with many pipes. »)

– luo (nilotique occ.)⁶⁹ :

- (63) *joluo ni gi tim mabeɔ*
 Luo-people Cop with habit good+Pl
 « The Luo have good customs. »

– khalkha (mongol, altaïque)⁷⁰ :

66. Lehiste (1969: 325).

67. Claudi (1986: 24-31).

68. Claudi (1986: 16).

69. Stafford (1967: 18).

70. Ultan (1978: 35).

- (64) *xür daxa -tal*
 man+Nom fur Comit
 « The man has a fur. »

Ces trois exemples opposent langues à copule ayant encore des emplois de verbe postural de position dans l'espace, langues à copule (+ SPrép) et langues omniprédicatives.

Creissels (cité par Heine) signale un cas (unique ?) de symétrie engendré par l'expression de la possession prédicative à travers un « avec » :

– nuer (nilotique occ.)⁷¹ :

- (65) *j'n à kè yaŋ*
 he exists with cow
yaŋ à kè j'
 cow exists with him
 « He has a cow. »

Existence schema - Genitive schema :

Heine, dans la suite de la discussion, éliminera les catégories « Existence schema » pour en reverser chacune des sous-catégories dans les catégories principales : « Genitive schema », « Goal schema », « Topic schema ».

– turc⁷² :

- (66) *kitab -im var*
 livre Poss1sg existant
 « I have a book. » (litt. « My book exists. »)

Existence schema - Goal schema :

– tamil (dravidien)⁷³ :

- (67) *ena -kku oru nalla naay (irukkiratu)*⁷⁴
 1sg Dat a good dog is
 « I have a good dog. »

– latin⁷⁵ :

- (68) *est Johanni liber*
 is John+Dat book+Nom
 « John has a book. »

Le choix de « Goal » n'est guère heureux ici : non seulement cette étiquette sert pour « Patient » dans d'autres taxinomies des « rôles sémantiques », mais, dans le cas présent, ce choix gomme le problème sous-jacent fondamental, depuis longtemps

71. Creissels (1979: 132).

72. Lyons (1967: 395).

73. Ultan (1978: 33).

74. Cet exemple pose problème dans le cadre des « prédicats d'existence », selon la valeur prêtée à *irukkiratu*, prédicat d'existence ou copule, de toutes manières facultative. On peut en dire autant des exemples empruntés à des langues omniprédicatives.

75. Lyons (1967: 392).

identifié comme tel, du rapport entre génitif et datif. En outre, les latifs, adessifs, qui ont aussi partie liée avec le datif, sont versés au « Location schema » (les gloses par « to » n'éclairent guère la question).

Existence schema - Topic schema :

– luiseño (uto-aztèque)⁷⁶ :

- (69) *noo =n no- paaʔasʔ awq*
 I Clitq(?) my brother is
 « I have a brother. »

– cahuilla (uto-aztèque)⁷⁷ :

- (70) *wikiklaĩ-em hem- wákʔa miyáxwen*
 bird Pl their wing exists
 « (The) birds have wings. »

néʔ né- pas kíw-qal
 I my older-brother he+live+Duratif
 « I have a brother. »

néʔ ne- cipatmal qál
 I my basket placed
 « I have a basket. »

Source schema :

– slavé (athabasque, na-dene)⁷⁸ :

- (71) *ts'et'u nets'e*
 cigarette you+from
 « Do you have cigarettes ? »

– ik (kuliak, nilo-saharien)⁷⁹ :

- (72) *ía hoa íci -k^e*
 exist house 1sg Dat
 « I have a house. » (litt. « There exists a house to / for me. »)

bira hoa ícu -u
 absent+be house 1sg Abl
 « I have no house. » (litt. « There exists no house to / for me. »)

bira ho -o
 absent+be house Abl
 « She / he is not in the house. »

76. Steele (1977: 115 sq.).

77. Seiler (1983: 58).

78. Rice (1989).

79. Heine (1983: 157).

Ces exemples ne sont guère convaincants et, une fois de plus, montrent le danger de ce type de typologie cumulative où les langues sont rapprochées sans que les constructions soient replacées avec précision dans l'ensemble de leur système : en effet, les « ablatifs » semblent dus uniquement ici au contexte, sinon au simple sémantisme d'« absent » (en ik) ; quant à l'exemple de slavé, la présence d'un « from » n'est-elle pas due à la nature de l'acte de langage, « interrogation » à valeur manipulative ?

The equation schema :

– russian⁸⁰ :

- (73) *kniga moja*
book my
« The book is mine. »

– ewe (kwa, Niger-Congo) :

- (74) *βū lá nyé tɔ nye*
car the be property my
« The car belongs to me. »

– swahili (bantou, Niger-Congo):

- (75) *ni -na saa*
1sg with C19+watch
« I have a watch. »

saa ni y- a- ngu
C19+watch be C19 Gén 1sg
« The watch is mine. »

– latin⁸¹ :

- (76) *Liber est Johanni.*
« John has a book. »

Liber est Johannis.
« The book is John's. »

L'opposition entre génitif et datif nous paraît centrale : le génitif reste un modificateur d'une tête nominale (éventuellement sous-entendue), le datif est argumental, et la construction avec datif est en cela parallèle à celles avec un syntagme prépositionnel de localisation ou autre.

2. 6. Conclusions

Les questions qu'il faut se poser sont donc les suivantes : (1) y a-t-il ou non subjectivation du possesseur, et non pas seulement topicalisation ? (2) y a-t-il promotion ou non d'un génitif en datif ? (3) les métaphores sont-elles locatives – dans ce cas, (ad- / in-)essive ou (ad- / in-)lative ? –, comitative, etc. ? (4) l'opposition entre plusieurs

80. Lyons (1967: 394).

81. Watkins (1967), Clark (1978: 115-116).

constructions dans une même langue réfère-t-elle à une opposition [\pm dyn], à une opposition entre « possession », vs « sous-la-main », etc. ? (5) l'opposition entre topicalisation du possédé, vs du possesseur est-elle exploitée, sachant que ce qui compte est plutôt le caractère focal du focus par défaut et la nécessité ou non, dans la langue considérée, pour le focus d'être le prédicat syntaxique (*mes enfants sont deux*, vs **j'ai deux enfants, mes yeux sont bleus*, vs **j'ai les yeux bleus* ?).

« Avoir » est un opérateur diathétique qui assure la subjectivation (comme « avec », avec ou sans copule) des datifs : y compris des expérients (*la faim me frappe* > *j'ai faim*), des datifs éthiques (> empathie)⁸², etc., qui ne proviennent pas de génitifs.

3. « ÊTRE » ET « AVOIR » DANS QUELQUES LANGUES AUSTRONÉSIENNES

Les langues austronésiennes ne font qu'illustrer certains des cas de figure passés ici en revue. Pour des raisons de place, nous prendrons comme exemples des langues déjà mentionnées dans les pages qui précèdent, à savoir : comme langue des Philippines, le tagalog – ce choix est dû au fait que c'est une des langues, pour ne pas dire la langue la mieux étudiée – comme langue sans doute plus proche des langues de Sulawesi, le palau et, comme langues océaniques, le sungwadia, langue mélanésienne, et le tahitien, langue polynésienne.

On peut dire que (presque ?) toutes les langues austronésiennes sont omniprédicatives ; si, à travers une description ou un article, on en découvre une qui ne le soit pas, il sera prudent d'y regarder de plus près. Tout au plus peut-on trouver deux séries de marques personnelles sujets différentes selon les types de prédicats (l'une lourde, tonique et commutant avec les syntagmes substantivaux, l'autre de proclitiques sujets limités aux verbes), comme en ponape :

– ponape⁸³ :

(77)	<i>ngehi</i>	<i>sounpadahk emen.</i>	« I am a teacher. »	(« 1sg » = <i>ngehi</i>)
	<i>i</i>	<i>tangala ni oaroahr-o.</i>	« I ran to the shore. »	(« 1sg » = <i>i</i>)
vs	<i>ohl-o</i>	<i>sounpadahk emen</i>	« The man is a teacher. »	
	<i>ohl-o</i>	<i>tangala ni oaroahr-o</i>	« The man ran to the shore. »	

Si les langues des Philippines et de Formose sont « omniprédicatives » (cf. ex. 10), les parties du discours autres que le verbe ne sont pas pour autant compatibles avec les marques d'aspect, d'ailleurs en inventaire très réduit et très morphologisées ; en revanche, le système de voix et de diathèses, limité au verbe, est très riche et complexe :

(78)	<i>doktor</i>	<i>si Pedro</i>	« Pierre est médecin. »
	<i>*takbo</i>	<i>si Pedro</i>	« Run(Pedro) »
	<i>t-um-akbo</i>	<i>si Pedro</i>	id. + « perfective »
	<i>t-um-a-takbo</i>	<i>si Pedro</i>	+ « imperfective »

82. On a pu expliquer « il y a » en disant que le *il* + « avoir » marquait, par rapport au simple « there is » de l'anglais et de nombreuses langues, une « empathie sur le monde » (représenté par le *il* impersonnel) : on passerait ainsi d'énoncés du type *Dans une discussion, tu as quelqu'un qui dit...* à un énoncé du type *Dans une discussion, il y a quelqu'un qui dit...* Quant à *y* (ou *there*), il marque la simple existence au monde comme lieu générique, avec ou sans spécification d'un lieu particulier sous la forme d'un complément de lieu (« il y a quelque chose quelque part »). Cf. Boisson (1987).

83. Lemaréchal (2004: 14), d'après Rehg (1981).

<i>ta-takbo</i>	<i>si Pedro</i>	+ « continuous »
<i>ka-ta-takbo</i>	<i>si Pedro</i>	+ « recent perfective »

Dans ces langues, les marques personnelles sujets sont des clitiques (dissyllabiques) regroupés en position de Wackernagel avec les autres clitiques de phrase (particules énonciatives, etc.). Comme tous les sujets, syntagmes ou non, elles sont facilement sous-entendues (anaphore \emptyset en cas de continuité topicale), ce qui n'est pas étonnant dans ces langues à sujet normalement topique.

En palau, au contraire, les personnels sujets sont des proclitiques liés au prédicat, quelle que soit la partie du discours à laquelle appartient ce prédicat (cf. ex. 16). Ils sont séparables de ce prédicat entre autres par des auxiliaires⁸⁴ (*mo* « aller », *mia* « être quelque part » à l'accompli) ; mais, comme dans les langues des Philippines et de Formose, les parties du discours autres que le verbe ne sont pas compatibles avec les marques de voix et de diathèse, ni avec les marques d'aspect autres que les auxiliaires.

Dans les langues océaniques comme le sungwadia et le tahitien, au contraire, des parties du discours autres que le verbe, sinon toutes les parties du discours prédicatives sont compatibles avec les marques de TAM, les contraintes s'expliquant en termes de compatibilité avec les *Aktionsarten* caractéristiques des différentes parties du discours.

Les parties du discours prédicatives sont, la plupart du temps, substantivables au moyen du ou des article(s) (ou d'autres déterminants) de la langue, déterminants qui restent les mêmes quelle que soit la partie du discours (ex. 12) ; et elles sont toutes relativables au moyen du même morphème (tagalog *na/-ng*, palau *al < *na*) ou par simple enchâssement. En palau, se fait jour une tendance à substituer à la construction non marquée à prédicat initial (précédé obligatoirement du proclitique sujet, langue non PRO-drop pour aucune des quatre séries de marques personnelles légères) la construction équative juxtaposant deux syntagmes à article (ou ce qui commute avec eux), le premier étant le sujet, le second le prédicat, cette construction tendant à devenir la construction non marquée⁸⁵ :

(79) *ng mlé a Dróteo > a Dróteo a mléi*⁸⁶ « Droteo est arrivé. »⁸⁷

Les prédicats de repérage spatial, temporel, etc., donnent lieu à des syntagmes prépositionnels ou adverbiaux directement en position de prédicat, que ce soit en tagalog et dans les langues des Philippines et de Formose ou en sungwadia et en tahitien, y compris pour les prédicats d'appartenance, qui fonctionnent éventuellement comme prédicats de possession :

– tagalog⁸⁸ :

84. Des vrais, c'est-à-dire des verbes ayant par ailleurs des emplois autonomes, et non pas n'importe quoi comme chez Anderson, qui en vient à appeler auxiliaires n'importe quel élément, affixe, clitique ou autonome, pour peu qu'il corresponde à une valeur attribuable à un auxiliaire dans les langues à véritables auxiliaires !

85. Nette différence, de ce point de vue, entre Josephs (1975) et Pätzold (1968) utilisant Walleser (1911).

86. La variante en /ei/ de /e/ est un phénomène de sandhi à la finale.

87. Avec une seule forme d'article (*a*) pour les noms propres et les prédicatifs (noms communs et autres) ; *ng* est le personnel sujet de 3^e pers. sg., dont *a Droteo* est coréférentiel (langue non PRO-drop).

88. Schachter, Otones (1972: 273).

- (80) *sa kahon ang relo* « The watch belongs / goes in the box. »
sa Nanay ang relo « The watch is Mother's. »
 « The watch belongs to Mother. »

Nous renvoyons aux exemples 15.

Le tahitien est une langue omniprédicative, comme nous l'avons dit :

- (81) *e fa'ehau terā ta'ata* « Cet homme est un soldat. »⁸⁹
 soldat Dém homme
- nā Tama terā 'ūrī* « Ce chien est à Tama. »⁹⁰
 Prép NP Dém chien

ce qui permet la focalisation, avec l'élément thématique substantivé en position sujet :

- (82) *e mau va'a rarahi te -i tarai -hia*
 MPI pirogue grand Art Asp tailler Passif
 « Ce sont de grandes pirogues qui ont été taillées. »⁹¹
 littéralement : « Ce qui a été taillé (est) de grandes pirogues. »

De la même façon, pour exprimer l'existence en un lieu, le tahitien utilise une substantivation du syntagme prépositionnel de lieu au moyen de l'article :

- (83) *e pape te -i terā vāhi*
 eau Art Prép Dém lieu
 « Il y a de l'eau à cet endroit. »⁹²
 littéralement : « Ce qui est à cet endroit est (de l')eau. »

de même pour la possession :

- (84) *e 'ūrī t -ā Petero*
 chien Art MPoss NP
 « Pierre a un/des chien(s). »⁹³
 littéralement : « Le de Pierre est chien. »

qui apparaissent, du coup, comme des focalisations du prédicat de localisation ou d'appartenance, avec substantivation de la partie thématique au moyen de l'article :

- (85) *nā Tama terā 'ūrī*
 Prép NP Dém chien
 « Ce chien est à Tama. »⁹⁴

Avec focalisation sur le nombre du possédé :

89. Lazard, Peltzer (2000: 20 = 37).

90. Lazard, Peltzer (2000: 189).

91. Lazard, Peltzer (2000: 180).

92. Lazard, Peltzer (2000: 180, cf. aussi p. 37).

93. Lazard, Peltzer (2000: 37).

94. Lazard, Peltzer (2000: 189).

- (86) *e maha va'a t- ō rātou*
 4 pirogue Art MPoss 3pl
 « Ils ont quatre pirogues. »⁹⁵
 littéralement : « Le à eux est 4 pirogues. »

ou :

- e maha t- ō rātou va'a*
 4 Art MPoss 3pl pirogue
 littéralement : « Leurs pirogues sont quatre. »⁹⁶

On trouve également des emplois qui relèvent des emplois « étendus » d'« avoir » et « y avoir » :

- (87) *e parauparaura'a t -ō teie pō*
 conférence Art MPoss Dém nuit
 « Il y a / aura conférence ce soir. »⁹⁷
 littéralement : « Le de ce soir (est / sera) conférence. »

Le palau ne présente pas de prédicat constitué d'un syntagme prépositionnel (en *ər* < **di*, seule préposition de la langue, suivie d'un syntagme substantival), mais possède une copule de possession ou d'existence en un lieu (*ngár*, accompli *mlá*⁹⁸), soit dans une structure avec complément de lieu et avec thématization du sujet qui présuppose la définitude de ce sujet :

- palau :

- (88) *a Tóki a ngár ər a báb*
 Art NP Art CopLoc Prép Art haut/dessus
 « Toki is upstairs. »⁹⁹

- a ólas a ngár*
 Art couteau Art Cop
ər a chalsé -l a skidas
 Prép Art intérieur Poss3 Art tiroir
 « The knife is inside the drawer. »¹⁰⁰

soit dans une structure à complément de lieu vide, semblable au *y* du *y avoir* du français, en *ər ngíi* (c'est-à-dire la préposition unique de la langue (*ər*) et *ngíi* personnel indépendant tonique de 3^e pers.) :

95. Lazard, Peltzer (2000: 40).

96. Lazard, Peltzer (2000: 40).

97. Lazard, Peltzer (2000: 37).

98. Ce n'est pas le lieu de spéculer sur la nature exacte ou l'étymologie de cette copule : les deux formes contiennent-elles un élément commun, « copulatif » ? Si c'est le cas, c'est le /a/ curieusement identique à l'article ; le *ng-* est identique au 3^e sg. toujours présent devant *ngár* ou *mlá*, le *-r* est identique à la préposition *ər* (variante *r*) toujours présente après *ngár* ou *mlá* ; le *-l-* est identique à la marque d'accompli *-l-*, *m-* est identique à la marque de voix ou de statif *m(ə)-*.

99. Josephs (1975: 116).

100. Josephs (1975: 364).

- (89) *ng ngár ər ngii*
 3sg Cop Prép PersIndpdt3
a óləs ər a chəlsé -l a skidas
 Art couteau Prép Art intérieur Poss3 Art tiroir
 « There's a knife inside the drawer. »¹⁰¹

le prédicat de possession est du type « il y a mon X » :

- (90) *ng ngár ər ngii a mli -k*
 3sg Cop Prép PersIndpdt3 Art voiture Poss1sg
 « I have a car. »¹⁰²

y compris dans des emplois « étendus » d' « avoir » et « y avoir » :

- (91) *ng ngár ər ngii a kəri -m ?*
 3sg Cop Prép PersIndpdt3 Art question Poss2sg
 « Do you have a question ? »¹⁰³

ng mlá ər ngii a temé -l
 3sg Cop+Acc Prép 3pers Art temps Poss3
a Tóki əl mó ər a pártý
 Art NP MRel° aller Prép Art party
 « Toki had time to go to the party. »¹⁰⁴
 litt. « Il y a eu le temps de-lui Toki qui aille à la soirée. »

Mais, pour « avoir mal aux mains », on se contente de thématiser le possesseur :

- (92) *a Dróteo a chimá -l a mə-ríngəl*
 Art NP Art main Poss3sg Art faire-mal
 « Droteo's hand hurts. »¹⁰⁵

Pour « ne pas avoir », « ne pas y avoir », la négation *diak* (accompli *dímlak*) se substitue à *ngár* (*ə* *ngii*) : elle est en position de prédicat, comme c'est toujours le cas (les énoncés négatifs ordinaires étant du type *ce n'est pas le cas que P*) :

- (93) *ng dímlak a mli -k*
 « I don't have a car. »¹⁰⁶
- ng dímlak a temé -l*
 Suj3 Nég+Acc Art temps Poss3
a Tóki əl mó ər a pártý
 Art NP MRel° aller Prép Art party
 « Toki didn't have any time to go to the party. »¹⁰⁷

101. Josephs (1975: 363).

102. Josephs (1975: 367).

103. Josephs (1975: 366).

104. Josephs (1975: 366).

105. Josephs (1975: 368).

106. Josephs (1975: 366).

107. Josephs (1975: 368).

Le sungwadia est, comme les autres langues, une langue omniprédicative admettant également les syntagmes prépositionnels et les adverbes en position de prédicat :

- (94) *no -ng oil laksugo*
 ClPoss Poss2sg huile là-bas
 « Ton huile est là-bas. »¹⁰⁸

Dès qu'il s'agit de focaliser le nombre d'objets possédés, on place le numéral en position de prédicat :

- (95) *natu -ku i- vati*
 enfant Poss1sg MNb 4
 « J'ai quatre enfants. »¹⁰⁹

Pour les prédicats de possession et d'existence en un lieu, le sungwadia utilise comme le palau, une copule invariable d'existence *ala* (négation *tig-ala*) :

- (96) *nau= rongo war ani ala lakaga !*
 Suj1sg entendre Compl chose Cop AdvLoc
 « J'entends qu'il y a quelque chose, là ! »¹¹⁰
- (97) *no -n stoa ala*
 ClPoss Poss3sg boutique Cop
 « Il possède une boutique. »¹¹¹

y compris pour des emplois « étendus » d'« avoir » et « y avoir » :

- (98) *valu Sera ala*
 ami NP Cop
 « Sera a un ami. »¹¹²
vidio ala =tau ?
 video Cop Asp
 « Il y a toujours la vidéo ? »¹¹³
 (au sens de « la vidéo est toujours en marche ? »)

Pour « avoir » et « y avoir », le tagalog, comme les autres langues des Philippines, utilise une marque *may*¹¹⁴ (ou *mayroon* < *may* + *doon* « là ») qui est directement suivie du « possédé », sans article ni marque de cas ou de relativation, et qui n'a rien d'un verbe, mais qui présente des similitudes avec un ensemble d'autres « verboïdes » (?) invariables de la langue, au comportement toutefois assez hétéroclite :

108. Henri (2010: 92).

109. Henri (2010: 187).

110. Henri (2010: 93).

111. Henri (2010: 93).

112. Henri (2010: 93).

113. Henri (2010: 93).

114. Dont ce n'est pas le lieu ici de discuter ni du statut, ni de l'origine. Il se pourrait que *may* < *ma-i-* (avec *ma-* « statif » + *i-* « accessory » ?) soit en fait un préfixe signifiant « (être) pourvu de X » ; il nous paraît plus difficile d'y voir un reflet d'un **m-aRi* « apporter avec soi » (qui devrait donner plutôt ***magi*).

– tagalog :

- (99) *may relos ang Nanay* « Mother has a watch. »¹¹⁵
may libro sa mesa « There's a book on the table. »¹¹⁶
may parti kahapon « There was a party yesterday. »¹¹⁷

et dans un grand nombre des emplois « étendus » d'« avoir » et « y avoir » :

- (100) *may s-in-ulat-an*¹¹⁸ *ako* « I wrote to someone. »¹¹⁹
 littéralement: « j'ai (quelqu'un) à qui a été écrit. »
*may su-sulat-an*¹²⁰ *ako* « I have someone to write to. »
 « I am going to write to someone. »¹²¹

On peut dire que ces exemples empruntés à quatre langues seulement – sur plus de 1100 – illustrent bien les structures rencontrées dans la famille austronésienne, structures qui, elles-mêmes, se ramènent aux différents types présentés par ailleurs dans cette étude.

BIBLIOGRAPHIE

- ASHTON, O., MULIRA, E. M. K., NDAWULA, E. G. M., TUCKER, A. N., 1954. *A Luganda Grammar*, Londres, Longmans.
- AUTHIER, G., 2010. *Le Judéo-tat*, Paris, EPHE 4^e section, mémoire original inédit, présenté pour l'obtention de l'habilitation à diriger des recherches, 340 pages.
- BEHR, I., LEFEUVRE, F., 2004. « La configuration GN GN : comment déterminer le(s) prédicat(s) », in J. François, I. Behr (éd.), *Les Constituants prédictifs et la diversité des langues = MSL*, 14, p. 199-220.
- BENVENISTE, E., 1946. « Structure des relations de personne dans le verbe », *BSL*, 43, p. 1-12.
- , 1960. « “Être” et “avoir” dans leurs fonctions linguistiques », *BSL*, 55, p. 113-134.
- BLANCHÉ, R., 1968. *Introduction à la logique contemporaine*, Paris, Armand Colin.
- BLOCH, J., 1934. *L'Indo-aryen du Vêda aux temps modernes*, Paris, Adrien Maisonneuve.
- BOISSON, C., 1987. « Anglais “have”, français “avoir” et l'empathie », in *La transitivité. Domaine anglais. Travaux du CIEREC*, p. 156-180.

115. Schachter, Otnes (1972: 274).

116. Schachter, Otnes (1972: 280).

117. Schachter, Otnes (1972: 280).

118. *s-in-ulat-an* est la voix destinative (« Referent focus ») en *-an* à l'accompli (*-in-*) de *sulat* « écrire ».

119. Schachter, Otnes (1972: 278).

120. *su-sulat-an* est la même voix destinative au prospectif (redoublement en C1V1-).

121. Schachter, Otnes (1972: 277).

- COHEN, D., 1984. *La Phrase nominale et l'évolution du système verbal sémitique. Études de syntaxe historique*, Paris, Klincksieck (2^e éd., Louvain, Peeters).
- CREISSELS, D., 2006. *Syntaxe générale*, I-II, Paris, Lavoisier.
- DAVIDSON, D., 1967. « The logical form of action sentences », in N. Rescher (éd.), *The Logic of Decision and Action*, Pittsburgh, Pittsburgh University Press.
- DIK, S., 1989, ²1997. *The Theory of Functional Grammar, I.*, Dordrecht, Foris Publication (2^e éd., Berlin, New York, Mouton de Gruyter).
- DUPRAZ, E., à paraître. *Sabellian Demonstratives. Forms and Functions*, Leyde, Brill.
- Faits de langues* n° 7. *La Relation d'appartenance*. Gap, Paris, Ophrys.
- FOREST, R., 1999. *Empathie et linguistique*, Paris, Presses universitaires de France.
- FRANÇOIS, J., BEHR, I. (éds.), 2004. *Les Constituants prédicatifs et la diversité des langues (= Mémoires de la Société de linguistique de Paris, 14, nouvelle série)*.
- FRANÇOIS, J., 2010. « Notations prédicatives et corrélation syntactico-sémantique », in I. Choi-Jonin, M. Duval, O. Soutet (éd.), *Typologie et comparatisme. Hommages offerts à Alain Lemaréchal*, Louvain, Paris, Walpole, Peeters.
- GIVÓN, T., 1984-1989. *Syntax. A functional-typological Introduction*, I-II. Amsterdam, Philadelphie, Benjamins.
- GÜNDÜZ, M.-P., 2004. « La place de la prédication sans verbe en turc », in J. François, I. Behr (éd.), *Les Constituants prédicatifs et la diversité des langues, MSL*, 14, p. 77-96.
- HAGÈGE, C., 1982. *La Structure des langues*. Paris, Presses universitaires de France.
- , 1986. *La Langue palau*, Munich, Wilhelm Fink Verlag.
- HASPELMATH, M., DRYER, M.S., GIL, D., COMRIE, B. (éd.), 2004. *The World Atlas of Language Structures*, Oxford, Oxford University Press.
- HEINE, B., 1997a. *Possession. Cognitive sources, forces, and grammaticalization*, Cambridge, Cambridge University Press.
- , 1997b. « Grammaticalization and language universals », *MSL*, 5, 11-23.
- HENRI, A., 2010. *Éléments d'une description d'une langue mélanésienne du Vanuatu, le sungwadia*, Paris, Université de Paris-Sorbonne, thèse de doctorat, 613 pages.
- JOSEPHS, L. S., 1975. *Palauan Reference Grammar*, Honolulu, University of Hawaii Press.
- KIMENYI, A., 1980. *A Relational Grammar of Kinyarwanda*, Berkeley, University of California Press.
- KLEIBER, G., 1990. *La Sémantique du prototype*, Paris, Presses universitaires de France.
- KUNO, S., 1987. *Functional Grammar. Anaphora, Discourse and Empathy*, Chicago, Londres, The University of Chicago Press.
- LAUNEY, M., 1979. *Introduction à la langue et à la littérature aztèques, I*, Paris, L'Harmattan.
- LAZARD, G., PELTZER, L., 2000. *Structure de la langue tahitienne*, Paris, Louvain, Peeters.
- LEMARÉCHAL, A., 1982. « Sémantisme des parties du discours et sémantisme des relations », *BSL*, 77, p. 1-39.

- , 1985. « Substantivité et parties du discours en kinyarwanda : le problème du prépréfixe dans les langues bantoues », *BSL*, 80, p. 363-421.
- , 1989. *Les Parties du discours*, Paris, Presses universitaires de France.
- , 1991. *Problèmes de sémantique et de syntaxe en palau*, Paris, Éditions du CNRS.
- , 1994. « Parties du discours et marques superposées. Synthèse et perspectives », *Lalies*, 14, p. 57-114.
- , 1997. *Zéro(s)*, Paris, Presses universitaires de France.
- , 1998. *Études de morphologie en f(x,...)*, Paris, Louvain, Peeters.
- , 2001. « Mais à quoi peut donc bien servir la copule ? », in C. Buridant, G. Kleiber, J.-C. Pellat (éd.), *Par monts et par vaux. Mélanges... Riegel*, Louvain, Paris, Peeters.
- , 2004. « Typologie et théories de la prédication », in J. François, I. Behr (éd.), *Les Constituants prédicatifs et la diversité des langues*, *MSL*, 14, p. 13-28.
- , 2010. *Comparative Grammar and Typology. Essays on the Historical Grammar of the Austronesian Languages*, Louvain, Paris, Walpole, Peeters.
- LEWIS, G.L., 1953 (éd. 1968). *Teach Yourself Turkish*, Londres, The English University Press LTD.
- LYONS, J., 1977. *Semantics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- MARTIN, R., 1976. *Inférence, antonymie et paraphrase. Éléments pour une théorie sémantique*, Paris, Klincksieck.
- NØLKE, H., 1983. *Les Adverbes paradigmatiques : fonction et analyse*, Copenhague, Akademisk Forlag.
- , 1994. *La Linguistique modulaire : de la forme au sens*, Louvain, Paris, Peeters.
- ORÉAL, E., 2007. « Fractures d'actance et dynamique morphosyntaxique : le renouvellement du perfectif en ancien égyptien », *BSL*, 102, p. 367-397.
- PÄTZOLD, K., 1968. *Die Palau-Sprache und ihre Stellung zu anderen indonesischen Sprachen*, Berlin, Reimer.
- PERLMUTTER, D. (éd.), 1983-. *Studies in Relational Grammar, I-*, Chicago, University of Chicago Press.
- QUINE, W. V. O., 1960. *Word and Object* (trad. fr., *Le Mot et la chose*, Paris, Flammarion, 1977).
- REHG, K. L., 1981. *Ponapean Reference Grammar*, Honolulu, The University of Hawaii Press.
- RENOU, L., 1930 (rééd. 1961). *Grammaire sanscrite*, Paris, Adrien Maisonneuve.
- RIX, H. et alii (éd.), 2001. *Lexikon der indogermanischen Verben*, Wiesbaden, Reichert.
- ROUVERET, A. (éd.), 1998. « Être » et « avoir ». *Syntaxe, sémantique, typologie*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes.
- SCHACHTER, P., OTANES, F., 1972. *Tagalog Reference Grammar*, Berkeley, University of California Press.
- SEILER, H., 1983. *Possession as an Operational Dimension of Language*, Tübingen, Günther Narr.
- STASSEN, L., 2001. « Predicative possession », in M. Haspelmath, E. König,

Österreicher, Raible (éd.), *Language Typology and Language Universals, An International Handbook*, 2, p. 954-960.

STRAWSON, P. F., 1959. *Individuals* (trad. fr., *Les Individus*, Paris, Le Seuil, 1973).

VERNUS, P., 1997. *Les Parties du discours en moyen-égyptien*, Genève, Cahiers de la société d'égyptologie.

Alain Lemaréchal
80, rue des Archives
75003 Paris

